

# Le type 'aune' en Wallonie, spécialement dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg (\*)

par RÉGINE TOUSSAINT  
*Conservateur adjoint*  
à la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie

## SOMMAIRE

|  | Pages |
|--|-------|
| 1. Étymologie du mot . . . . .   | 28    |
| 2. Situation dialectale en Wallonie . . . . .  | 29    |
| 3. Analyse sommaire de la carte . . . . .  | 30    |
| 4. Documents toponymiques . . . . .  | 32    |
| 4.1. Le mot simple . . . . .   | 32    |
| 4.2. Le type 'aun-eau' . . . . .   | 36    |
| 4.3. Autres types diminutifs . . . . .   | 40    |
| 4.4. Collectifs . . . . .  | 41    |
| 4.5. Suffixes divers . . . . .   | 49    |
| 5. Puissance de la famille d' 'aune' par rapport à celle du<br>type celtique 'verne' . . . . . | 50    |
| 5.1. Dans le vocabulaire courant . . . . .   | 50    |
| 5.2. En toponymie . . . . .  | 52    |

(\*) Cet article est extrait de notre thèse de doctorat manuscrite : *Les dénominations de quatre essences forestières dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg. Problèmes de toponymie et de phonétique*. ULg, 1979, 2 tomes. Nous remercions vivement M. les Professeurs L. Remacle et J. Lechanteur qui ont dirigé ce travail, M. le Professeur A. Goosse qui nous a communiqué de précieuses remarques.

|   | Pages |
|---|-------|
| 6. Problème lexicologique relatif au remplacement du simple par un type en <i>-ellu</i> . . . . . | 54    |
| 6.1. Chronologie du phénomène . . . . .   | 55    |
| 6.2. Cause du phénomène . . . . .   | 57    |
| 7. Problèmes phonétiques . . . . .  | 61    |
| 7.1. Traitement du <i>a</i> entravé par <i>l</i> + consonne . . . . .                             | 61    |
| 7.1.2. <i>Ènihe</i> . . . . .   | 66    |
| 7.1.3. <i>Doneû</i> et ses variantes . . . . .  | 67    |
| 7.2. Présence du <i>r</i> dans le namurois <i>òrnia</i> . . . . .                                 | 70    |
| 7.3. Passage du <i>n</i> à <i>l</i> . . . . .   | 75    |
| 7.4. Agglutination d'un <i>l</i> à l'initiale du mot . . . . .                                    | 77    |
| 7.5. Agglutination d'un <i>s</i> à l'initiale du mot . . . . .                                    | 79    |
| 8. Problèmes graphiques . . . . .   | 84    |
| 8.1. Présence d'un <i>h</i> inorganique . . . . .   | 84    |
| 8.2. Formes en <i>-uc(h)e</i> , <i>-usse</i> dans les dérivés en <i>-iciu</i> . . . . .           | 85    |
| 8.3. Graphies en <i>-s-</i> . . . . .   | 87    |

## 1. Étymologie du mot.

A six années d'intervalle, L. Remacle a publié deux articles : *Remarques sur l'étymologie du français aune*, 1972 (1), et *Contaminations dans l'histoire des noms de l'aune*, 1978 (2), qui ont contribué à réhabiliter *alnus* en ruinant définitivement le critère fondamental de la démonstration de Jud, le critère géographique (c'est-à-dire l'isolement de «aune» dans le nord de la France ou son absence dans le Midi), mais aussi l'hypothèse de M. Pfister qui, malgré son ralliement catégorique au latin, invoquait encore en 1973 (3) une influence francique secondaire (c'est-à-dire un croisement entre *\*aln-ellus* et *\*vernica*) pour

(1) Rev. de ling. romane, t. 36, pp. 305-310.

(2) Hommage à Jean Séguy, t. 2, pp. 299-306.

(3) *La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman*, Rev. de ling. romane, t. 37, 1973, pp. 125-149 (conférence faite à Strasbourg, le 23 mars 1972).

expliquer *örn̄ia*, type étroitement localisé dans le namurois.

A l'heure actuelle, on peut donc considérer que le problème étymologique relatif à 'aune' est résolu. Mais il est encore possible de préciser certains points de l'histoire du mot, en Wallonie notamment. C'est ce que nous allons tenter de faire en nous fondant sur les documents que nous avons rassemblés, essentiellement dans la toponymie des provinces de Liège et de Luxembourg (1).

## 2. Situation dialectale en Wallonie.

Il conviendrait, en premier lieu, d'établir la carte 'aune' pour la Belgique romane. Malheureusement, le mot ne figure pas dans le questionnaire de l'ALW. Les réponses fournies en marge d'autres questions (38-40 'charme', 'orme', 'peuplier') et les mentions des dictionnaires permettent cependant de réunir une petite documentation.

Voici les formes dont on dispose :

### A. Enquête de l'ALW.

= I. *+on.ne* : *ôn'* To 99 (J. Haust, q. 39).

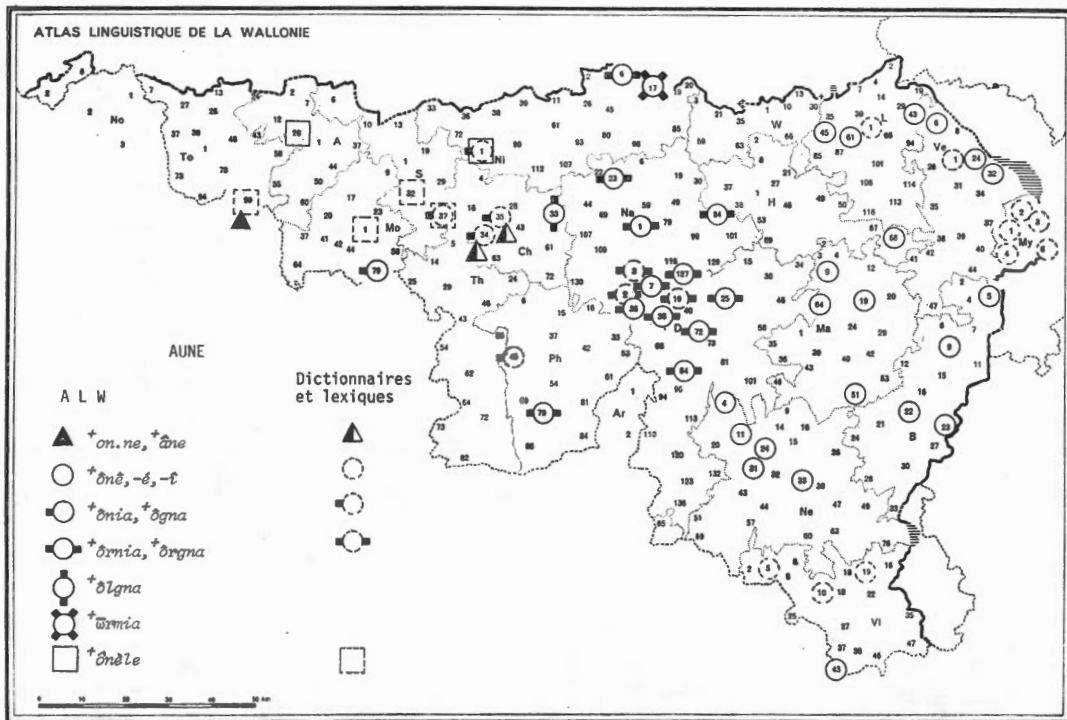
= II. a. *+ônê*, *-é*, *-i* ... : *ônè* D 64; H 68; L 43, 45, 61; Ve 6; Ma 9, 19; B 22. | *-è* Ve 24. | *-ē* B 5, 9, 23. | *-e* Ve 32. | *-é* Ma 51; Ne 11, '22, '23, 33. | *-i* Vi 43. || *ônê*<sup>1</sup> Ne 4, '5, 24, 31 (*h-*). || b. *+on.gna* : *ōña* D 36. || c. *ōgnō* : *ōñō* Mo 79.

III. *+ōrgna*, *+ōlgn̄a* ... : *ōrña* Ph 79; Na 1, 23, 84, 127; D 7, '10, 25, 72, 84, '100; H '39. | *ōrña* Ni 6, '9. | *ūrña* D 38. || *ōlña* Ch 33. || *ōrmya* Ni 17.

= IV. *+ônèle* (fém.) : *ônèl* A 28; Ni 1.

(1) A partir de la *Bibliographie toponymique des communes de Wallonie jusqu'en 1975* que nous avons publiée, avec J. Germain, dans cette revue, t. 49, 1975, pp. 139-267.

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE



## B. Dictionnaires et lexiques (1).

= I. +*on.ne* : Wiers To 99 *ônne* 'aune' (J. Renard). | +*âne* : Souvret Ch 34 et Courcelles Ch 35 (O. Bastin) (2).

= II. a. +*ônê* : Liège (DL); Verviers (Lobet; Wisimus); Malmedy (Villers; Scius, vulg. *bwas d' trota*); Ovifat My 3 (Toussaint); Faymonville My 6 et toute la Wallonie mal-médienne (Bastin, *Plantes*, § 34); Chassepierre Vi 5 (Massonnet, BSLW 75, p. 270 *ainé*); Prouvy-Jamoigne Vi 10 (L. Roger, BSLW 49, p. 185); Tintigny Vi 19 (Liégeois, BSLW 41, p. 113 *ainé*). || b. +*ônia* : La Louvière S 37 (Deprêtre et Nopère *ainia*); Souvret Ch 34 et Courcelles Ch 35 (O. Bastin *ainia*); Nivelles (Coppens *ainia*); Cerfontaine Ph 45 (Balle, p. 221).

III. +*ornia* Namur (Pirsoul); Annevoie D 3, Bioul D 2, Warnant D 19 (Léonard, BSLW 71, p. 57).

= IV. +*ônèle* : Rœulx S 32 (Deprêtre et Nopère, p. 22 a, s. v° *ainia*); Nivelles (Coppens *ainèle*). | La Louvière S 37 *ainèle* 'aulnes en taillis' (Deprêtre et Nopère, p. 22 a). | Mons *ainelle* 'aune qui n'est pas encore arbre' (Sigart). | Wiers To 99 *ônnelle* 'plante d'aune encore jeune' (*op. cit.*)(3).

## 3. Analyse sommaire de la carte.

Bien que la carte soit fort incomplète, elle permet de constater que le mot simple n'a survécu qu'à Wiers [To 99],

(1) Les références complètes des ouvrages cités figurent dans l'introduction du tome 4 de l'*ALW*, pp. 17-20.

(2) Mais on peut se demander dans quelle mesure *âne* (qui vient après le dérivé *ainia*), ne désigne pas *aune*, mesure de longueur, comme à Comines [To 6] (H. Bourgeois, p. 106).

(3) J. Renard a aussi relevé à Wiers les deux dér. collectifs suivants : *ônliche* « groupe de plantes d'aune croissant sur souche », et *ônwa* « lieu planté d'aunes, aunaie », par extension « bosquet »; comp. *anoût* « aunaie » à Souvret et Courcelles d'après O. Bastin, et *anoire* « aunaie » à Mons (cfr 7.1.).

peut-être à Souvret [Ch 34] et Courcelles [Ch 35]; ailleurs, il a été supplanté par des formes dérivées à l'aide d'un même suffixe. Celui-ci apparaît généralement au masculin (-ê, -é, -è, -ia); il n'est féminin (-èle) que dans quelques points de l'ouest. A Nivelles, on a les deux genres sans distinction de sens. Les dérivés ont la valeur du simple, sauf à Mons et à Wiers où *aunelle*, *ônnelle* désignent un 'jeune aune' et une 'plante d'aune encore jeune'; à La Louvière, *aunèle* est traduit 'aulnes en taillis'.

Cette situation n'est pas spécifique à la Wallonie. On la retrouve sous une forme plus complexe, plus confuse aussi, semble-t-il, dans le nord de la France. Le simple 'aune' persiste dans une grande partie du territoire; il existe en outre un autre dérivé féminin en *-itta* (type 'aun-ette' Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure, Vienne, Indre-et-Loire, Loiret), qui a parfois même la valeur d'un collectif (Seine-Inférieure, Yères, Pléchâtel; cfr FEW 15, 1, 14-15)(1).

#### 4. Documents toponymiques.

A cette documentation, nous pouvons ajouter les données que nous ont fournies, pour les provinces de Liège et de Luxembourg, nos dépouillements toponymiques. Bien que le relevé des formes soit long, on le donne intégralement : pour exposer et traiter tous les problèmes soulevés par 'aune', il est utile de considérer l'ensemble des matériaux.

##### 4.1. Le mot simple.

Nous sommes ici dans des régions où règne maintenant

(1) Les nouveaux *Atlas* régionaux français ne permettent pas de dresser une carte complète du mot.

le dérivé en *-ëllu* (type 'aun-eau'). Cependant, la toponymie conserve de nombreuses attestations du type simple, beaucoup plus nombreuses que l'on ne croirait à lire les *Glanures* d'E. Renard, BTD 14, p. 442.

- W 22 1359 sor le sentier des ones (*F.L.*, p. 191) (1), 1501 pieusent dez olnez (R. Thierie, p. 42).
- W 32 Cad. au pré de l'orme.
- W 59 1760 la terre à l'orne (J. Lejeune et J. Gavache).
- W 74 Cad. à l'orme; la haisse à l' —.
- H 1 1324 a one a le crois insulam supra Hoyum (*Fiefs*, 290).
- H 25 Cad. chemin d'Olne.
- H 31 Cad. tier d'One, Hone.
- H 53 1624 alle fontainne des oelnes, 1630 — ollnes | 1632 la terre à l'aulne || 1528 ens zoene de Jamangne, 1529 ens oelnes de Jamangne (M.-Th. Lizin, pp. 73, 184, 185, 213).
- H 66 Cad. dans la zône, à la zone.
- L 43 Cad. chemin d'Olne || 1501 aux ones alle houlliere (J. Schnackers, *Histoire* ..., p. 26).
- L 68 Cad. pireux des aulnes.
- L 72 1332 le preit as ones, 1669 le prez aux ormes, 1735 — ormes (P. Roland, pp. 133, 135).
- L 76 1570 le preit az oulnes (G. Philippet, p. 48).
- L 94 1417 en gomosoine | *wéde d'ègzône* | *vôye d'* — : 1626 alle voye d'exonne (BTB 14, p. 312).
- L 106 1650 à lorne | 1509 le preit as orme, 1524 — aux ormes (E. Renard, pp. 222, 245).
- L 113 1581 la terre des oulme (2).
- L 114 1599 en zone, 1600 en zone, ± 1600 ès olne, 1621 en oulne ... la t. ès oulne, 1650 ès zones, 1656 à aulnes, 1674 la t. ès olnes | 1555 alle orme (E. Renard, *Top.*, pp. 200 et 136).
- L 116 *èl zône* (fiche E. Renard).

(1) Le lecteur trouvera les références complètes des formes citées dans notre *Bibliographie toponymique* ..., *op. cit.*

(2) Cfr E. Renard, *Top. Sprimont*, p. 105, qui se demande si la forme °oulme 1581 ne résulte pas d'une « confusion avec lat. *ulmus* 'orme' ? ».

- Ve 1 Cad. dans les aulnes.
- Ve 8 1545 haye d'orme à la berwinne (A. Domken, p. 24).
- Ve 18 1554 les preitz appelés piedoenes, 1558 (cop. 17<sup>e</sup> s.) au pied d'oeme, 1610 sur les pied d'aenne (B. Vandermeulen, p. 123).
- Ve 19 Olne, w. *ône* (*Eng.*, p. 8) : 1095 (cop. 13<sup>e</sup> s.) in uico alno, 1103 de parrochia olne, 1146 et 1222 olne (Gysseling, *Top. Woord.*); 1317 apud one, 1333 dessous one ... à one (BTD 14, p. 442).
- Ve 24 1561 en loun, 1562 en lhoune (B. Vandermeulen, p. 66).
- Ve 29 Cad. dans les aulnes.
- Ve 37 1572 au preit a l'olne, 1628 le preiz à lhonne (L. Remacle, p. 105).
- Ve 39 *él zône* : 1639 outre le zoene, 1744 en ld. elsolnes, Popp sur les aunes (L. Remacle, p. 335) (1).
- Ve 41 Cad. les aulnes.
- Ve 43 1637 au pré à l'orme, 1787 le pré à l'aune (fiche Ch. Gaspar).
- My 2 1573 (cop.) osne, 1595 az osnes (Bévercé) | 1688 en ld. la zone (Mont ?) (fiche Ch. Gaspar).
- My 4 1588 la petite lonne, 1589 la petite zonne (idem).
- Ma 14 Cad. A zônes.
- Ma 16 Cad. aux aunes; T terre l'aune; P à l'aune.
- Ma 19 1531-1536 au champ d'oune, 1588 le champ doone, 1596 au champ d'olne | 1545 preit à l'huyle, 1571-1572 le pré à lone | *él fontin.ne* à l'*ôle* : 1531-1536 le preit al fontaine à lone, la fontaine à lone (DBR 24, pp. 59-60) | 1618 au poiry à l'oune (A. Fraipont, p. 146).
- Ma 20 Cad. tri à l'aune.
- Ma 24 *tchamp d'ône* (A. Fraipont, p. 182).
- Ma 25 *dri l'ône* (*id.*, p. 137).
- Ma 26 Cad. pré à l'aune.
- Ma 32 Cad. haye d'aune; prés d'aunes.
- Ma 37 Cad. fontaine des trois aunes; rit des trois —.
- Ma 38 Cad. fontaine des trois aunes.

(1) Dans ses DRo, 339, L. Remacle interprète *é l's-ônes* et donne encore les formes suivantes de 1639 : le chemin rural dit *le soenne* par delà l'éaue, *en soene*, *outre le soenne*.



- Ma 40 Cad. trou des aunes.  
 Ma 48 1777 le champ de l'aune (G. Pescheur, p. 269).  
 Ma 50 Cad. pré des aulnes; au dessus du pré des —.
- B 2 *ozès tchans l'ône* : 1636 az champs lolne, 1666 courtil potagier dit le champs a l'aune (E. Lekeux, p. 54) (1).  
 B 9 Cad. aux champs aunes.  
 B 12 Cad. pré à l'aune.  
 B 14 Cad. à laune.  
 B 16 Cad. au pusse d'aune.  
 B 18 Cad. A lône; focquernet pré à lône; quates à l'—; tchéne à —.  
 B 19 Cad. au ry de zône.  
 B 21 Cad. T l'aulne de foy; P do foi.  
 B 25 Cad. a longue aune.  
 B 30 Cad. l' viel aune.
- Ne 9 *tchan d' l'ône* (J. Calozet, p. 101).  
 Ne 14 *à l'ône* (*Enq.*, p. 55).  
 Ne 28 Cad. au bois de l'aune; en bas de bois l'aune.  
 Ne 35 Cad. au bois de l'aune.  
 Ne 60 Cad. les champs de l'aune.  
 Ne 75 Cad. bochet chesse l'aune; au dessus du —.
- Vi 1 Cad. au pré des aunes.  
 Vi 2 Cad. les aunes / Fin du 16<sup>e</sup> s. a lourme (J. Nicolas, p. 418).  
 Vi 9 *ou tournant d' l'ône* : 1770 au tournant de l'aune (p. 79).  
 Vi 11 *a l'ône* / 1794 au hau de launne (P. François, p. 54) / Cad. bouillon de l'aune.  
 Vi 12 Cad. gai des ones.  
 Vi 13 Cad. la grosse aune.  
 Vi 16 Cad. aune Hubé.  
 Vi 17 Cad. la fontaine à l'aune.  
 Vi 19 Cad. la grosse aune.  
 Vi 21 Cad. vallon de l'aune.  
 Vi 22 1753 aux aulnes / *duzou lès-ônes / d'vant lès* — (fiches J. Servais et J. Haust).

(1) D'après Lekeux, « la préposition à s'intègre dans la nasale de *tchan*; cfr *ozès tchans tchêrdons* ».

- Vi 23 Ruisseau des aunes (Service des eaux) (1).  
 Vi 24 Cad. trou des aunes.  
 Vi 32 Cad. pré des aunes.  
 Vi 33 *ô long dès-ônes* (J. L. Laurent, p. 84).  
 Vi 36 Cad. à laune.  
 Vi 37 *dzèr lès-ônes* : 1717 sur les aune, 1743 au aulne (A. Bernard, p. 128).  
 Vi 38 1588 aulnes (Ed. Jacques, p. 5), Cad. (sect. B) aux aunes / Cad. pièce aux aulnes / Cad. à l'orme.  
 Vi 39 Cad. les aunes; dessus les —.  
 Vi 40 *lès-ônes* : 1766 les aunes / 1766 la corde de bois d'aune / 1798 à l'épine à l'orme (E. Loreaux, pp. 136 et 97).  
 Vi 41 *lès-ônes* : 1823 les aunes || *ôs-ônes de gandwache* : 1747 aux aunes de gandoiche (Ph. Rolin, pp. 64-65).  
 Vi 45 Cad. aux aunes.  
 Vi 48 *ôs-ônes* (C. Clément, p. 52).

#### 4.2. Le type 'aun-eau'.

- W 62 *l'ôrnya* (J. Piette, p. 11).  
 H 24 Cad. prés aux ornias.  
 H 33 1637 au paxhis des zonnea, 1718 paxhy des orneaux (J.-P. Delincé, p. 136).  
 H 34 1594 ens ornea | 1661 dessoub les orneaux | 1681 deseur les orneaux | *li planté d'ônés* || 1681 en ld. deseur les grands orneaux (*id.*, pp. 54, 60).  
 H 38 Cad. à lormia.  
 H 45 Cad. les ornais.  
 H 49 1673 par le bois aux orneaux (fiche E. Renard).  
 H 50 1612 à l'oirneau, 1665 proche de l'orneaux | *pré a l'ôné* (E. Renard, p. 57).  
 H 55 Cad. les orneaux ? [sic].  
 H 61 Cad. aux onais | *bwès ds-ônés* | *tère ds-ônés* (fiches E. Renard).  
 H 66 Cad. aux zonais; bois des onays.  
 H 69 Cad. fond des ogna.  
 H 72 Cad. bois aux aulnais.  
 H 73 Cad. aux onais.

(1) M.-Th. BOULARD, *Hydronymie de la province de Luxembourg*, Mém. ULg, 1968, p. 50.

- L 43 1602 az oneaux dessoubz le trembleur (J. Schnackers, *Histoire ...*, p. 22).
- L 50 *è fond d' l'ôné* (E. Renard, p. 35).
- L 51 Cad. fond de l'aunaye; fossé de l'onaye.
- L 52 1548 emprès la fontaine aux oelnealx | 1632 desseur la waide aux oneaux (J. Renard, *Top.*, p. 106).
- L 55 *às-ônés* (*Enq.*, p. 13).
- L 66 1529 aux onealz (Ed. Jacquemotte et J. Lejeune, p. 305).
- L 69 1704 la terre aux onaux (J. Lejeune, p. 17).
- L 71 *bwè d'ônés* (*Enq.*, p. 22) | Cad. aux annais | Cad. aux annais de José.
- L 72 1779 en fresche onay (P. Roland, p. 92).
- L 74 1697 à la haye de lonnay (fiche J. Lejeune).
- L 88 *è l'ôné* (BTD 14, p. 442).
- L 89 *às-ônés* | 1659 en l'encloz aux oneau | 1515 le preit aux oneaulx (M. Lemoine, pp. 95, 66, 107).
- L 90 1533 les oneal (J. Lejeune, p. 20).
- L 91 *è fond dès-ônés* (J. Lejeune, p. 16).
- L 94 *às-ônés* : 1544 ens oulnea (*id.*, p. 367).
- L 105 1559 az ornealz (BTD 14, p. 443).
- L 106 *às-ônés* : 1662 orneaux, 1698 ouneaux, 1719 olnaux | 1567 es oulnea | 1716 a lonay | 1769 le bois appelé les onays | 1764 le pré lorneaux | 1765 la terre a lonnay || 1629 au rouge orneau (E. Renard, pp. 221, 284).
- L 107 *às-ônés* : 1706 aux orneaux, 1786 dans les olnay | 1673 le pré a lonné | 1676 la terre de lonneau (E. Renard, p. 55).
- L 108 1564 ruelle des oneaux (J. Lejeune, Ed. Jacquemotte et Ed. Monseur, p. 211).
- L 110 1534 les oneal (J. Lejeune, p. 20).
- L 113 *às-ônés* : 1668 la t. aus olneaux | 1611 az olnea | *è tiè dès-ônés* (H. Simon et E. Renard, pp. 105, 161).
- L 114 *às-ônés* : 1587 derier les onea, 1648 aux orneaux | 1555 alle orneaux | 1586 pardela les oulneaux | ± 1625 desseur les olneaux | 1660 le pré à l'onea | 1745 la waide à l'onay (E. Renard, *Top.*, p. 135).
- L 115 1791 dans les onais | 1771 la fontaine a l'onay (V. Hella, pp. 33, 25).
- L 116 Cad. aux onais; chemin dit le tige aux onays.
- L 117 1610 deseur les olnea de Bolland (fiche E. Renard).
- Ve 2 Cad. onay (hameau).

- Ve 6 1375 en ainea fonten, 1401 a aneal f., 1402 en ayneal f. | 1380 le preit de l'oneal fosseit (fiches J. Lejeune).
- Ve 11 1383 a l'onea | 1568 fontaine a loeneaulx (*id.*).
- Ve 14 1693 pré aux onays (J. Feller et H. Hans, p. 27).
- Ve 17 1648 dans les onais Remacle (J. S. Renier, p. 495).
- Ve 19 1776 waides aux onays (fiche E. Renard).
- Ve 24 1600, 1610 à l'anneau fontaine (B. Vandermeulen, p. 194) (1).
- Ve 31 *è l' wède às-ônés* (J. Otten, p. 168).
- Ve 33 Cad. pré a honaÿs || *è lès-ônés d' Wislé* (J. Otten, p. 208).
- Ve 34 *duzèù l's-ônés* | *è pré è l's-ônés* || 1616 en ld. les petit oneau (G. Vitrier, p. 175).
- Ve 35 Cad. fontaine a l'aunay.
- Ve 36 *plin fayi-lès-ônés*, mais on dit couramment *è bwè d' plin fayi* (J. Antoine, p. 112).
- Ve 37 *às-ônés, azès-ônés* : 1793 au sonai | 1793 à la quée donay (L. Remacle, pp. 101 et 70) (2).
- Ve 38 *às-ônés* : 1652 les orneau (L. Remacle, p. 138).
- Ve 39 *pré às-ônés* | 1774 la fagne au dela du ruisseau des onaix ; 1744 la fagne aux onaix | 1612 a voye de loneau, 1624 alle voie de losneau || *èzès grands-ônés* (L. Remacle, pp. 311, 305, 332).
- Ve 40 1580 fangne az olmeaux (P. Bonjean, p. 60).
- Ve 43 ± 1700 es olnay (fiche Ch. Gaspar).
- Ve 45 1719 aux olnays | 1743 le champ aux onays (M. Georis, p. 59).
- Ve 46 1761 dans les olnaÿs | *duzèù l's-ônés* : 1559 deseur les oyneal | *duzos* — : 1625 desoub les onea | 1577 pardevant les oneaulx | 1618 parderier les oulneaux (Ch. Gaspar, *Les ld.*, p. 26).
- Ve 47 1713 lonay | 1775 à la fontaine à l'onay (fiche L. Remacle).
- Ve 53 *è lès-ônés Pire-Mèye* (Boil., 1, 387).
- Ma 4 Cad. la voye des aulnés.
- Ma 8 Cad. pré aux aunais.
- Ma 10 Cad. au bois de l'aunay.
- Ma 16 Cad. les aunais.

(1) D'après qui, « le dét. représente le w. *oné*, anneau Wis. 305 ».

(2) « Dét<sup>t</sup> : *d'ônés* 'd'aunes' ou *Dôné* NP ? ».

- Ma 17** *ds grands-ônés | ds gros — | ds p'tits —* (M.-Cl. Doucet, p. 50).
- Ma 19** *l' hé d'ôné : 1732 deseur la grande heyd d'onays | li ri d'ôné : 1725 ridonay* (A. Fraipont, pp. 112, 166) (1).
- Ma 34** Cad. hé de lonay.
- Ma 35** Cad. à l'ornay.
- Ma 36** Cad. launay.
- Ma 46** *ds-ônés Jômote* (G. Pescheur, p. 208).
- Ma 50** Cad. les auneys; drie l'aunai.
- Ma 51** *à l'ôné (Enq., p. 52) | Cad. au dessus de l'auné; fond de l'—.*
- B 2** 1648 le courtill à l'onay || 1688 l'onay du reuf (E. Lekeux, pp. 60, 27).
- B 12** Cad. ris de l'aunay.
- B 13** Cad. T eses oneys; P onays; launai; fond de launai; au sart l'onay; tierre des onays.
- B 18** Cad. dezeur honai; T au wai du moulin; P aunai du —.
- B 22** Cad. à l'aunay.
- Ne 14** *à l'ôné (Enq., p. 55) : Cad. lonnet.*
- Ne 22** *ds-zon.nés (= ds-on.nés) | 1570 le prez dit honnez, 1574 a pre des onnez* (S. Braun, p. 62).
- Ne 25** Cad. aux aunés.
- Ne 33** *al fègne dès-onnés : 1740 fagnes des aunays* (L. Hector, p. 248).
- Ne 35** *aux anés d' Freux : 1623 pré aux ainay, 1659 — aunays; Cad. les anais de freu* (L. Hector, p. 287) (2).
- Ne 53** *fond dès-ônés* (BTD 14, p. 292).
- Ne 55** Cad. lonay.
- Ne 62** *a l'ôné : 1566 a lonay | ou fand dès-ônés | 1574 desoubz les scaulx de lonay* (M. Egedy, p. 85).
- Ne 63** Cad. l'eau à launay, -ai : à la goutelle de l'eau à —.
- Ne 67** Cad. oneau; fond des oneaux.
- Ne 70** Cad. ruisseau de Membre ou du pré du bel aunay.
- Vi 5** Cad. les aunais; pré des —.
- Vi 20** Cad. aux aunais; aux aunés; derrière les —.

(1) Ruisseau de Clerheid, w. *clérhé*, qui prend sa source dans des terres incultes et descend vers *Estiné*.

(2) Selon Hector, le top. vient « de *onné*, aulne ».

- Vi 25 Cad. le petit auné.  
 Vi 27 Cad. TP à launé, D l'aunel.  
 Vi 47 Cad. au chemin de l'aunai.

#### 4.3. Autres types diminutifs.

##### 1. -ëlla, 「-elle」.

- Ve 43 ± 1700 sur les aunaes (fiche Ch. Gaspar).  
 Ne 47 *près aus-ônêles* (Enq., p. 60) : 1782 pré des onelles (L. Hector, p. 153).  
 Vi 32 Cad. TP launelle, D l'aunel | ruisseau de l'aunelle (1).  
 Vi 38 1587 les aunels, aunelles (p. 5); Cad. les sonelles.

##### 2. -itta, 「-ette」.

- W 16 1563 en ld. a sanettes (J. Herbillon, p. 784) (2).  
 W 42 1591 en sonnette | 1547 le riwetea de sonette (*id.*, p. 275).  
 W 56 1631 lieu appelé sonnette, 1648 en sonnette (*id.*, p. 388).  
 L 22 ± 1350 az anettes | ± 1350 le riwal des anettes, 1522 (cop. 18<sup>e</sup> s.) pres de ruauh des ennettes (J. Herbillon, *Top.*, p. 8), 1671 au ruaz des annettes (Not. Ruffin; comm. J. Lechanteur).  
 Ve 38 Cad. anette (L. Remacle, p. 114).  
 Ma 51 Cad. champs d'aunette (3).  
 B 21 Cad. fagne des onettes.  
 Vi 22 1768 aux aunettes, 1795 aux onettes (fiche J. Servais).  
 Vi 33 *a l'ônète* : 1775 deux jours alaunette | *ôs-ônètes* : 1807

(1) M.-Th. BOULARD, *op. cit.*, p. 51.

(2) Pour J. Herbillon, ce ld. représenterait soit une déformation de « saul Henet », soit « aux anettes » 'petits aunes'.

(3) Comp. le ld. de Tournay [Ne 46] relevé par L. Hector, p. 71 : 1729 °*champ des dônnettes* = « galéopsis (DASNOY), plante très piquante aux mains et redoutée des femmes qui relèvent les javelles, vulgairement chanvre bâtard »; w. *dânote*, cfr L. REMACLE, *DNot.*, p. 100.

bois les aunettes | *dèzeûr lès-ônètes* || 1784 la petite aunette (J.-L. Laurent, p. 85).

Vi 35 Cad. aulx aunettes.

Vi 40 *lès-ônètes* : 1673 aux aulnettes | 1682 au bois des annettes (E. Loreaux, p. 136).

### 3. -iscèllu, 「-isseau」.

Ve 1323 as onissiaux in territorio de Verviers et apud Reis (*Fiefs*, p. 53).

Ve 32 1616 aux onechau, 1618 aux onnexheau (J. Feller, pp. 345-346 et H2, p. 108).

### 4. -one, 「-on」.

Ne 60 Cad. au dessus d'aunon, au pré d'—; l'anon du pont (?).

### 5. -isc-ione, 「combinaison de -ihê et de -on (?)」.

L 79 *às-onhons* : 1552 âz orxhon (lire onxhons), 1566 â soonexhons, 1576 en sonexhon, 1584 â soenxhon, 1586 âs onexhons | 1616 az aisemences des onechons | 1637 az communes des onechons | 1729 fosse et ouvrages de zonnechon | *houyîre dès-onhons* | 1729 leurs voynes de zonnexhon | Cad. ruelle des onhons (J. Lejeune, J. Hoyoux et E. Renard, pp. 859-860, 843, 850, 868).

Ve 29 1450 aulx onnexhon, 1478 aux onexhon (Ve 1, 2, p. 173).

## 4.4. Collectifs.

### 1. -êtum, 「-oi」.

W 1 1431 au dessus de loneur (J. Lanneau, p. 159).

W 72 Cad. l'honeux; près de l'honeux, loneux.

H 6 1699 ens oneux (BTD 14, p. 443) | Cad. thier des oneux.

H 7 1551 vers les olneurs | 1520 en le champaigne dez oneurs | 1545 en fon dez oneure (J. Lanneau, p. 70).

H 8 Cad. lhonneux.

H 12 Cad. près d'oneux; au dessus des prés d'—; rue Doneux, d'oneux.

- H 17 Cad. T à l'honneux et croupette; à l'hermitage l'honneux.
- H 19 *è l'ôneù* : 1499 en lonneur (fiche J. Brose).
- H 23 Loneux, dép. Héron; lonu carte mil. (BTD 41, p. 54).
- H 31 Cad. l'honneux.
- H 32 1613 bois de loneux | 1613 la campagne de loneux (fiches E. Renard) | Cad. pré de loneux || Cad. petit oneux.
- H 45 ± 1680 a la croix aux onuz (fiche E. Renard) | Cad. au tige des oneux; les aneux.
- H 46 Cad. aux oneux; tiège des ôneux.
- H 49 1720 au tige de lonneu (fiche E. Renard).
- H 50 *è l'ônâ* : 1366 en lonour, 1787 sur loneux (E. Renard, p. 58).
- H 53 *è l'ônâ* : 1508 sour oneur | *bwès d' l'—* : 1499 bois de loneur | 1613 alle croix a lhonneux | *è sâ(s) d'—* : 1524 saulz doeneur | 1528 la terre à loneur (M. Th. Lizin, pp. 126-127, 27, 48, 162, 185).
- H 54 Cad. lhon(n)eux.
- H 57 Cad. section C dite des oneux; tige des oneux.
- H 58 1574 az oulneux | Cad. bois des oneux; chemin dit tige des — | 1577 deseur les oneux de romboux (fiches E. Renard).
- H 59 *tîdje ds-ônâs* : Cad. tiege des oneux (fiches E. Renard).
- H 62 Cad. tige à lhonneux.
- H 63 *tîdje a l'ôneù* (BTD 14, p. 443) : Cad. au tige de loneux | Cad. dessous le tige à loneux.
- H 64 *vôye d'ônâ* : 1365 tiege de onoir, 1549 dessoub le tiege dolneux (fiches E. Renard).
- H 68 Cad. pré de lhonneux, -l'honneux.
- H 72 1549 dessoub le tige d'olneux (fiche E. Renard).
- H 73 1671 vers olneux | Cad. campagne d'oneux | 1671 à la commune d'olneux (fiches E. Renard).
- L 15 Cad. lhonneux, loneux; dessus loneux.
- L 16 *ds-âneûs* (comm. N. Deguedre).
- L 28 *bwè d' l'ôneù* (Enq., p. 19).
- L 29 *è l'ôneù* (Enq., p. 13).
- L 33 1500 a l'oeneux (fiche J. Lejeune), Cad. oneux.
- L 43 Loneux (dép. Trembleur) (BTD 14, p. 443) | Cad. ruisseau de loneux.



- L 44 Cad. en lhonneux; ruisseau de —; les pentes de —; voye de —.
- L 53 *è l'ôneû* | *è fond d' l'ôneû* (fiches E. Renard).
- L 55 Cad. les ôneux.
- L 60 s.d. lonois | s.d. alle spinet al onoit (M. Ponthir et M. Yans, p. 29).
- L 61 1280 tria jornalial silve quae dicitur li onois (M. Ponthir, p. 522).
- L 62 Cad. lhonneux.
- L 68 Cad. lhonneux | ACV sentier des oneux (G. Abraham).
- L 69 1455 en loneux (J. Lejeune, p. 12).
- L 72 *è l'ôneû* : ± 1205 (cop. 18<sup>e</sup> s.) lonoit (BTD 41, p. 54), 1348 al oneux (P. Roland, p. 134).
- L 76 1476-1489 en loneux (G. Philippet, p. 91).
- L 77 1476 en l'oneu (J. Lejeune et L. Burette, p. 33).
- L 84 Cad. chemin de l'honneux.
- L 85 1521 a lhonneux (M. Fabry, p. 422).
- L 86 *è l'ôneû* : 1346 sur lonoy (BTD 41, p. 54) | Cad. voye de lonneux.
- L 87 *às-ôneûs* | *è l'ôneû* (*Eng.*, p. 17).
- L 89 *às-ôneûs* : 1749 oneux | 1749 la taille des oneux (M. Lemoine, pp. 95, 150).
- L 90 *è l'ôneû* : 1532 a loneu (M. Noirfalise, p. 101) | 1572 az aisements de loneur (*id.*) | 1565 en la fosse d'honneux | ± 1200 le molen en lonoi | *vôye de l'ôneû* : 1517 alle rualle de loneu || 1476 a werixhas nome le grand oneus || 1577 en loneu heid (t't ou dér. en -osu?) (J. Lejeune, pp. 17, 10, 32, 7).
- L 92 1479 en la fosse doyneu, 1639 la f. d'oneux (J. Lejeune, p. 22).
- L 94 1519 oneux | 1600 l'aizemence dhonneux | *campagne di l'ôneû* | 1633 la commune de l'honneux | 1783 la croix de l'oneux | 1429 en le fossez d'oneu | *pazê di so l'—* | 1521 le preit d'oneux || *è l'— dès cânes* (J. Lejeune, pp. 356, 348, 382).
- L 99 Cad. chemin en loneux; près de —.
- L 100 *è l'ôneû* (BTD 14, p. 443) | Cad. près de l'honneux || 1383 a tailhiet onois (Cart. V. St-Lambert 4, 616).
- L 106 *è l'ôneû* | *d'avant l'—* : 1591 devant loneux | *bwès d' l'—* : 1611 le boiex de lhonneux | *bwès* (ou *hé*) *d'avant l'—* | *al cinse de l'—* : 1624 la cense de lonneux | *à djârdin de*

- l'— : 1770 de seur le jardin de loneux | *è fayî dè l'—* | *hé d'è l'—* : 1740 a la heyd de l'oneux | *hé d'avant l'—* | 1735 la paxhis de loneux | 1680 a la roche devant lhonneux (E. Renard, pp. 221, 146, 120, 122, 126, 142, 158, 189, 225, 256).
- L 108 1530 preit de laneu (J. Lejeune, E. Jacquemotte et E. Monseur, p. 230).
- L 109 1623 en lhonneux (fiche E. Renard).
- L 113 *às-òneûs* : 1532 en loneux, 1580 solsoneux | 1587 preit d'holneux, 1700 pré d'oneux | *vôye dès-òneûs* (H. Simon et E. Renard, pp. 105, 122, 175).
- L 114 *às-òneûs* : 1540 sur les olneux, 1554 Collet des oulneux | 1702 derier les olneux | *so l's-òneûs* | 1649 aux abeuwrirs desdits olneux | 1626 sur les aisances des olneux | 1777 dans les assises aux olneux | 1702 la cense des olneux | 1643 dessoub les cortils des olneux | 1587 à vivier des olneux || 1560 en vichgroneux, 1565 en wigronneux, 1568 en wichrouneux (E. Renard, *Top.*, pp. 136, 28, 33, 61, 188, 199) (1).
- L 115 1697 à la haye de loneux (V. Hella, p. 29).
- L 116 *òneû* (*Eng.*, p. 15) : 885 (cop. 13<sup>e</sup> s.) Alnith (BTD 14, p. 443) (2) | *d'avant, dizos l'—*; *à bati d'—* (fiches E. Renard).
- L 118 *ès l'anneux* : 1569 l'onneux, Cad. a lanneu | 1648 terre de l'olneux (L. Thiry, t. 4, pp. 377, 430, 462).
- Ve 6 *à gros-òneû* (*Eng.*, p. 5), *às gros-òneûs* (BTD 14, p. 443) : 1380 a gros onoit (fiche J. Lejeune) | 1548 court de groisoeneux | Cad. pré de gros olneux | 1787 à la petite ruelle de grosoneux | 1556 devant moyens olneux || 1377 al onoit de chaleriwe (fiches J. Lejeune).
- Ve 7 1377 à l'onoit, 1548 lhoeneux (fiches J. Lejeune).

(1) Ne pourrait-on songer, pour expliquer le premier élément du top., à l'adj. *vigreûs* 'vigoureux' (DL)? Comp. 1680 « fort pré » à Ve 17, Cad. « fort sart » à H 45; Cad. « valeureux champ » à L 70, 1714 « valureux [w. *valureûs*, valeureux, vaillant, de bon rapport] preit » à L 114; Cad. « naw [indolent, paresseux] housseux » à H 68 (M. LACOUB, *Le qual. dans la province de Liège. Mém. ULg.*, 1975, pp. 70, 148, 145). Mais les graphies en « chgr », « chr » sont étranges.

(2) Pour Gyss., *Top. Wood.* 2, p. 763, °Alnith pourrait aussi désigner *òneû* à Borlon [Ma 3].

- Ve 8 ACV rouwale de lôneux (fiche S. Randaxhe) || 1541 laron-neux, 1785 lauroneux (A. Domken, p. 25) (1).
- Ve 9 1484 prez des oneux (A. Baguette, p. 129).
- Ve 14 1770 prairie nommée lonneux (J. Feller et H. Hans, p. 44 : « Aune ou NP »).
- Ve 15 1733 en loneux (J. Feller et H. Hans, p. 170).
- Ve 17 1531 en oneux || 1553 az oenneux Georis | 1526 aux oneux la femme (J. S. Renier, p. 495).
- Ve 19 *so l'ôneû* : 1788 loneux | 1799 campagne de loneux | 1780 fond de loneux | 1788 dans les heids de loneux (fiches E. Renard).
- Ve 26 *so l'ôneû* (*Enq.*, p. 6) || 1567 grand olneux (M. Graindor, p. 187).
- Ve 27 1585 en loulneux (J. Feller et H. Hans, p. 143).
- Ve 28 *lôneû* (Ve 1, F. Fonsny, p. 152) : 1447 en loneur (Ve 28, J. Peuteman, pp. 170-171).
- Ve 31 Cad. es loneux; champs d'oneux.
- Ve 32 *ôneû* : 1567 en lhonneux | 1655 la grande terre en l'honneux; la longue terre en l'honneux | 1705 en tros de l'honneux | 1737 try en les oneux | 1768 pasê des ôneûs || 1623 en ld. les petits onneux | 1786 le grand oneux || pont de waroneux (J. Feller, pp. 317-319, 397).
- Ve 33 *è l'ôneû* : 1322 onoi, 1353 oneu, 1377 honneur (1, p. 208), 1508 en olneux (Ve 1, 2, p. 172) | *drî l'—* | *lu vôte du l'—* (J. Otten, pp. 208, 244).
- Ve 34 *è l's-ôneûs* : 1595 les oneux || *è friyôneû* : 1658 une fagne appellée frioneux (G. Vitrier, p. 137).
- Ve 35 *so l'ôneû* | *è bwès d'so l'—* | *lu pazê d' l'—* || *lu p'tite —* (J. Otten, pp. 68, 41, 69).
- Ve 36 1609 en l'honneux | 1584 le preit des oneux | 1719 au vinable de l'honneux (J. Antoine, p. 112).
- Ve 37 *o ri d' l'ôneû* : 1600 en ruy de l'olneux, 1747 au ruisseau de loneux || *o bêlôneû* : 1601 beaulolneux (L. Remacle, p. 101).
- Ve 38 1560 dedens les crawes onne<sup>r</sup> (lire prob. -eur), 1570 az craweau oulneu, 1572 par deseur les craweaux oneux, 1606 aux craweaux olneaux, 1631 aux crawez osneaux, 1676 aux crawais olneux (L. Remacle, pp. 138-139) (2).

(1) Dét<sup>t</sup> : *ârs*, brûlé.

(2) « Pour le second élément, les graphies indiquent *ôneûs* et *ôneûs* ».

- Ve 39** *è l'ôneù | lu l'— | lu vòye dè l'—* || 1591 en la petite olneux (L. Remacle, p. 305).
- Ve 40** *dzeù l'òncè* : 1580 l'oneux | 1787 fange a loneux (P. Bonjean, pp. 87, 60).
- Ve 42** *è l'on.neù* : 1602 en l'oneux | *à l'ôneù* : 1608 preit de l'onneul | 1619 au chesne de loneul (L. Remacle, pp. 113, 130).
- Ve 44** Cad. l'honeux, l'hôneux.
- Ve 45** 1649 aux olneux | *èl fagne d'ôneù* : 1667 la faigne doneux | *è fond d'—* : 1654 en fond d'olneu (M. Georis, p. 60).
- Ve 47** 1585 o loneux, 1713 en lósneux || 1760 le petit olneux (fiches L. Remacle).
- Ve 53** *è waròneù* (*Enq.*, p. 12), *-eù* (Ve 4, A. Boileau, *Top.*, p. 219) (1).
- My 2** *èzès l'ôneù* (2) : 1623 a l'oneux | 1667 desseur l'olneux | 1604 a la corne de loulneu | 1588 es fangnes de l'ouneux | 1654 desoub le terme de l'olneux | *ol tère d'ancè* : 1562 vers la terre d'aneur, 1623 en la t. d'aneux, 1626 t. d'anneux || 1578 (cop.) le gros osneux || *è tihôneù* : cfr 1504 courtil du Tiexhon, 1542 Joh. le tychon est mort, 1678 preit le tichon (fiches Ch. Gaspar).
- My 3** *è l'ôneù | a l'— | ol fagne dè l'ôneù | lu ru d' l'— || lè grôneù | d'avant l'— | lè deuré do grôneù* (fiches Ch. Gaspar; voir aussi ÉL. LEGROS, *Front.*, p. 55 et BASTIN, *Plantes*, p. 45).
- My 5** *è l'ôneù* | 1542 fontaine de loneux (fiches Ch. Gaspar).
- Ma 3** *ònú* (*Enq.*, p. 47) : 1314-1315 onoir (Vinc., *NL*, p. 132)(3) | Cad. al basse d'onneux; bois d'—.
- Ma 4** *vòye d'òncè* : Cad. voye d'onneux (A. CHRISTIANE, *Le suffixe -ëtum dans les top. des provinces de Liège et de Luxembourg*. Mém. ULg., 1965, p. 94).

(1) A. Boileau glose dubitativement 'aunaie appartenant à W(aron) ?' (d'après le +*Waronavus* proposé par Carnoy *NC* 734) « Une telle formation haplogologique, dit-il, est d'autant plus admissible que le -on final du déterminant est dénasalisé ».

(2) À My 2, 3 et 5, J. HAUST, *Enq.*, pp. 1-2, a noté -*é* pour le produit de -*ëtum*.

(3) Cfr p. 44, n. 2.

- Ma 5 Cad. loneux.
- Ma 7 1665 aux oneux (R. Gerckens, p. 46).
- Ma 11 Cad. maoneux; aux haies de —; havée de — (1).
- Ma 14 Cad. E loneux.
- Ma 17 *so l'ôneû* : 1596 en loneu (M.-Cl. Doucet, p. 46).
- Ma 18 Cad. à oneux; les auneux; hourlet des —; pré des —.
- Ma 23 Cad. l'onneux; mâlonneux (1).
- Ma 25 1590 chemin appelé l'auneux | *à pré à l'ôneû* : 1771 le prez a l'oneux (A. Fraipont, pp. 137, 158).
- Ma 26 Cad. launeux.
- Ma 32 Cad. l'oneux.
- Ma 34 Cad. ruisseau de launue (= -eu? Comp. le ld. de B 13).
- Ma 35 Cad. loneux; fond de —.
- Ma 36 Cad. fond de loneux.
- Ma 46 1560 a lonnoy | *dizetû l'ôneû* : 1725 deseur lonneux | *dri l'—* : 1697 deriere lonneux | 1697 au chemin de lonneux (G. Pescheur, pp. 208, 281).
- Ma 53 Cad. l'auneux.
- Ma 54 1630 faigne dudit lonoy (G. Pescheur, p. 128).
- B 4 †*l'ôneû* : 1599 dans loneux (G. Remacle, 1968, p. 24).
- B 10 *à martoneû* (R. Felten, p. 88) (2).
- B 13 Cad. bois de loneux; dessous, dessus le bois de —; pré de —; ruisseau de l'auneu.
- B 14 Cad. au ry de l'auneu.
- Ne 9 *ônwé* : 1713 haulnois, 1723 hauvenois; Cad. aulnois (J. Calozet, p. 230) | *d'lé* — (Enq., p. 56).
- Ne 32 Cad. à l'omois.
- Ne 35 *à launoi* : 1574 à loney (L. Hector, p. 294).
- Ne 37 *lon.nè, -à* (Enq., p. 61) : 1330 les dismes ... de lannoy, 1373-1374 lonoy (VINC., NL, p. 132) | Cad. fond de launoy; ruisseau de —.
- Ne 41 Cad. ruisseau de launoy.
- Ne 42 Cad. champs de launoy.

(1) Dét : *mâ, mâl* (devant voyelle) 'mauvais'.

(2) Felten propose NP germ. *Mart* (Först., 1098) + *-oneû* (?) ou un dér. en *-eû* de *malton* 'bourdon, frelon', mis pour †*maloton*, de l'afr. *malot* (DL 387). Le passage du *l* à *r* pourrait s'expliquer par un phénomène de dissimilation. L'absence de formes anciennes ne permet pas de trancher la question.

- Ne 43 Cad. les champs de launoy; au chemin de lonnois.  
 Ne 44 a l'on.nou (*Enq.*, p. 56) | Cad. devant lonnoux || a bèl on.nwa (*Enq.*, *ibid.*) (1).  
 Ne 73 Cad. prés de lannois.
- Vi 8 Cad. prés de launoy.  
 Vi 9 1687 preit dit aulnois (P. François, p. 55).  
 Vi 14 Cad. à l'aunois; au dessus de l'—.  
 Vi 20 Cad. à launois.  
 Vi 21 Cad. launoy.  
 Vi 24 1604 l'aulnois (*F.L.*, p. 52); Cad. a launoy | Cad. couture de launoy; queue de l'aunoy.  
 Vi 26 1636-1664 a l'onoï (TANDEL, t. 3, p. 161); Cad. sur l'aunoï.  
 Vi 33 *ds-ônous* : 1628 sur launoy | 1807 pâture les aunouls || *ds grandes-ônous* | Cad. à la petite aunout (J.-L. Laurent, pp. 85-86) (2).  
 Vi 34 1766, 1781 a grujaunous (G. Kurth, 1887, p. 54).  
 Vi 37 l'aunwa (*Enq.*, p. 65), *ôn.nwa* (A. Bernard, p. 128) || a miyôn.nwa : 1740 a miaunois, 1751 a demy aunoy, 1774 a my aunoy (*id.*, p. 126).  
 Vi 40 1667 les bouts des aunouys, 1682 — ausnois (E. Loreaux, p. 136).  
 Vi 42 Cad. devant launois.  
 Vi 44 au fon de l'ônò : 1343 au fons de laux nos, 1692 au fon de laugnoy (A. Bernard, p. 52).  
 Vi 48 1719 a lonoye, 1722 a launois (C. Clément, p. 47).

(1) La coexistence de ces deux formes orales en *-ou* et *-wa* au même endroit est très intéressante à noter; comp. ces autres mentions cadastrales de Ne 44 : « sur rouvroü » 'rouvraie'; « le, dessous le chenoux » 'chênaie'; « bon courroux » 'coudraie?', et les top. en *-ou* du gaumais.

(2) Voir la longue note de J.-P. Laurent sur l'évolution sémantique du mot *ônou* 'aunaie', 'aisance communale établie sur l'emplacement d'une ancienne aunaie', 'portion d'aisance comprise entre deux fossés'. — Pour le passage au féminin du ld., comp. les top. *al tchêne* 'au chêne' à Melen [L 71; *Enq.*, p. 22]; *al tchêne-al-pire* à Grandmenil [Ma 20; *ibid.*, p. 48]; *èl fragne* 'au frêne' à Esneux [L 106; *Top.*, p. 172]; à l', *ol' frèneté* : 1672 dans le freneux, 1793 à la freneux Francorchamps [Ve 37; *Top.*, pp. 84-85]; etc. Mais dans le cas présent, on a probablement affaire à la féminisation des toponymes auxquels se joint un adj.; comp. *basse, haute Bodeù* [Ve 43].

2. *-ïciu*, 「-is」.

- H 25**    *è loûrîsse* : 1358 a louliche deleis Henrars de loulich, 1494 à louriche, 1500 voie de lourische, 1558 louris; 1750 lourixhe, en haulte louriche, 1796 lourice (BTD 41, p. 55).
- H 38**    *d'zo nôlés'* (Enq., p. 29).
- L 14**    *è l'ônîs'* : 1342 en lonelinche (= -uiche?), sour le thier de loneluche; 1551, 1558, 1603, 1632 desseur lonixhe, en loniche, en lhonis, en lonisse (E. Renard et J. Hoyoux, p. 84).
- L 22**    *èn-ôlîsse* (ou *ôdlîsse*) : 1350 en auluche; 1439 a thier d'ailuche, 1445 en thier d'aluche; 1498 en auluche, auluce; 1522 (cop. fin 18<sup>e</sup> s.) en font des auluche, en plains des auluche (J. Herbillon, 1929, pp. 21, 490-491); 1698 en aulniche haulteur de Xhendremael (Not. L. Ogier; comm. J. Lechanteur); Cad. nolisse.
- L 26**    *è l'ônîs'* : 1510 desseur laluche, en fons de loluche; 1563 en lhonnice (BTD 14, p. 443 et L 22, J. Herb., 1929, p. 491).
- L 36**    *èn-ôlîs'* (E. Renard, p. 211).

**Vi 46**    Cad. l'aulusse.

## 3. 「-erie」.

**Vi 47**    Cad. l'aunerie.

## 4.5. Suffixes divers.

- Ma 29**    Cad. T l'auned, P l'aunet.
- Ma 38**    Cad. lonné, lonnée, lonnet.
- Ma 53**    Cad. aux aunets; les prés aux —; ruisseau dit aux —; le thier aux —.
- B 22**    *mont d'ônè* (Enq., p. 43) : Cad. T le mont ronnet, P — d'ônèt.
- B 30**    Cad. devant launet.
- B 31**    Cad. sur l'onêt; derrière l' —.
- Ne 3**    Cad. launet.
- Ne 6**    Cad. T cornet, P lonnet.

- Ne 15 *l'ô d' l'ônè* (*Enq.*, p. 58) : Cad. haut de l'aunet | Cad. bois de l'aunet.  
 Ne 21 1623 le pré des aunaye (*J.-Cl. Lichtfus*, p. 138).  
 Ne 29 Cad. à lonnet.  
 Ne 39 Cad. sur le zonnet; derrière le —.  
 Vi 31 Cad. l'aunaye.  
 Vi 39 Cad. la grande aunée.  
 Vi 40 1711 onaux chemin, 1782 au aunelz (*E. Loreaux*, p. 137).  
 Vi 46 Cad. l'aunnaie.

Au fur et à mesure qu'il avançait dans l'examen du tableau, le lecteur a dû se sentir plus d'une fois perplexe devant des difficultés d'ordre graphique ou phonétique, mais aussi d'ordre lexicologique ou sémantique. Nous commencerons par les problèmes les plus importants.

## 5. Puissance de la famille d' «aune».

Une constatation préalable s'impose : la famille toponymique de «aune» est extraordinairement puissante par rapport à celle du type «verne».

5.1. Le mot \**verna* a subsisté en Wallonie dans le vocabulaire courant comme terme de charpente pour désigner une 'panne, une pièce de bois qui, placée horizontalement sur la charpente d'un comble, supporte les chevrons' (DL 692; ALW 4, 61-63). Les attestations anciennes sont nombreuses à partir de 1406 (*ovianne* Régestes 3); on en rencontre notamment dans les *Documents lexicaux de Roanne* : ex. 1554 ... peult ledict Jehan ... adjoinct (: adjoindre) les *overnes* à la maison dudict Jehan, 1558 *ovienne*, lattes ... (p. 411); dans les *Textes d'archives liégeoises* recueillies par E. Renard : ex. 1600 une neuffe *ovienne* (BTD 30, p. 261), 1611 sur lè *ovière* (BTD 38,



p. 156) ...; dans les *Documents lexicaux de Stoumont* : 1775 pour appuyer des *viennes* au haut volé [ : pignon] de son bâtiment (p. 150) ... Le mot est encore utilisé en 1845 dans le vocabulaire des notaires de Verviers : quatre *vernes* de chêne (*DNot*, p. 261) (1). Pour son extension géographique, l'*ALW* 4, 55 b-57 'POUTRE FAÏTIÈRE' et 61a 'PANNE', donne les précisions voulues : « le type 'verne' occupe tout le domaine wallon et gaumais et apparaît çà et là en picard ... ».

Le type celtique s'est aussi appliqué en Hesbaye, à Jeneffe, au timon d'un charriot dans l'expression *li dj'vâ di djus viène* 'le cheval de droite dans un attelage' (DL). Il a également connu une application secondaire à Malmédy, dans le vocabulaire de la draperie où il a désigné une partie de la rame où l'on met sécher le drap : 1778 pièces de bois pour faire *viennes de rames* (*DNot*, p. 261). En outre, on rattache au même radical *vièrna* 'gouvernail (des vieux bateaux de Meuse et d'Ourthe)', *vièrné* 'caprice, boutade' (propr<sup>t</sup> + petit changement de direction du bateau), *vièrner* 'manier le gouvernail', *vièrneû* 'timonier', ... (DL 693; FEW 14, 301 a). Aux dérivés du FEW, on peut ajouter *vièrné*, *vèr-* 'séveronde, espace intérieur entre le mur et le toit' (ALW 4, 50 b); *ravièrni*, *-er...* 'boucher par de la maçonnerie l'espace intérieur entre le mur et le toit' (*ibid.*, 63 b); et les formes d'archives *vièrnaige*, *overnage* 'ensemble de viènes' : 1602 double *vièrnaige* des estables (BTD 38, p. 154), 1606 les *vièrnaiges* sont aucuns rompu (BTD 33, p. 47), 1753 dans les *overnages* (DBR 11, p. 151) ...;

(1) D'après le Professeur A. Goosse, que nous remercions, *verne* est encore utilisé aujourd'hui en français régional. Outre des exemples oraux dans la langue des menuisiers, notamment dans la région de Hamme-Mille [Ni 3], il a noté : « Equarrir cette tronche [d'épicéa] au ruban puis diviser en poutrelles. [...] Utilisées comme *vernes* » (L. BRICHET et J. DUTERME, *Aide-mémoire* [sic] de *forestier*. Gembloux, Duculot, 1931, p. 117).

*vernnette*, hapax de 1847 recueilli par L. Remacle chez un notaire de Verviers (*DNot*, p. 261).

Dans son excellent ouvrage sur *L'habitation en Wallonie malmédienne*, 1963, pp. 151-152, note 7, A. Lerond a étudié l'évolution sémantique de «verne»; il rappelle notamment que « les énormes poutres des maisons wallonnes n'ont jamais pu être des pièces de ce bois (de l'aune) (cf. DFL Supplément *viène*, p. 501) ... ». A cette objection, il oppose le témoignage de EMW 6, p. 374, n. 2 : « *bau*, grosse poutre du 18<sup>e</sup> s. en aune dans une vieille grange de St-Remy-lez-Chimay ».

Le gaulois «verne», comme nom commun, est donc bien représenté dans une grande partie de la Wallonie et il a donné naissance à de nombreux dérivés. Mais qu'en est-il sur le plan toponymique ?

5.2. Contrairement à ce qu'affirme A. Lerond, *op. cit.*, il ne semble pas que la toponymie ait « souvent conservé *viène* et ses dérivés pour désigner des aunes, des lieux plantés d'aunes, etc ». A l'appui de ses dires, Lerond cite « le toponyme *vièrné* 'petit aune', litt. «vern-eau» de Xhendremael (cf. HAUST, *Étym.*, p. 266); le lieu-dit *percè de l' bèle viène* 'percée (= chemin étroit et rectiligne tracé à travers bois) de la belle aune' (cf. A. BALLE, *Top. Cerfontaine*, BTD 21, p. 129); *tiér às viènes* 'colline aux aunes', cité par le BSLW 62, p. 100 ».

On ne peut mettre en doute l'interprétation des ld. de Cerfontaine [Ph 45] et de Xhendremael [L 22].

Quant à l'expression *tiér às viènes*, elle figure (sous la forme *tiér-às-viènes*) dans un poème de M. Launay, écrit dans un dialecte liégeois mêlé de mots ardennais du pays de Ferrières [H 77]. Mais comme on ne la retrouve nulle part dans le cadastre de la région, tout permet de penser qu'elle a été forgée par le poète et que le mot *viènes* y a

son sens moderne de 'pannes, grosses poutres de charpente'; d'ailleurs, ordinairement, les aunes poussent dans les fonds humides, et non sur les versants de collines (mais ceux-ci peuvent longer un ruisseau) (1).

En ce qui nous concerne, nous n'avons relevé, dans notre domaine, que les deux expressions de Lantin [L 36; BTd 6, p. 211] : *li pazê* et *li voye di vièrnè* (avec -è bref) qui conduisent évidemment au lieu-dit de Xhendremael [L 22] retenu par Lerond, un ld. de 1554 à Ougrée-Sclessin [L 88] : vigne en ld. en *viernay* (J. HALKIN, BSAHDLg 9, 1895, p. 31) et une forme cadastrale de Mabompré [B 16] TP « o zès viermes, ozes viermés » dont le *m* est en désaccord avec le nom de la 'panne', qui, à cet endroit, est *viène* (2). En outre, A. VINCENT, *Que signifient?*, p. 31, mentionne, en dehors des provinces que nous étudions, *vergne*, nom d'un ruisseau et d'un hameau à Wiers [To 99; BSLW 59, pp. 184-186 : forme orale *vièrne*] et *ferme de viernoy* à Piéton [Ch 40]. D'après lui, il existerait aussi « une forme plus courte, *ver*, à Custinne et à Lavoir ». Pour le ld. de Lavoir [H 24], J. Herbillon, BTd 50, p. 117, a recueilli une série de graphies : 1138 (cop. fin 13<sup>e</sup> s.), 1178 (cop. *id.*) « veruis »; 1139, 1182 « vervis », 1202 (cop.) « werves »; 1253 « vere »; 1279-1280 « verves »; 1345 « nemus de verves »; Cad. « verd », qui écartent définitivement 'verne'. Pour celui de Custinne [D 73], par contre, « en l'absence de formes anciennes », il admet « provisoirement » la glose de Carnoy, p. 694 : gallo-romain \**vernus* 'aune'. Mais l'absence de diphtongaison dans la forme orale du top., w. *vêr* (voir déjà J. HAUST, *Enq.*, p. 84), n'interdit-elle

(1) Dans le recueil *Florihaye* de M. Launay (1925), où le poème *Li hùvèrçâ* est repris, on lit *tiêr às viènes* sans trait d'union. Quant à *viènes*, qui était traduit 'aunes' dans l'index du BSLW 62, p. 295, il ne figure plus dans celui du recueil de 1925.

(2) Le type <sup>+</sup>*verna* est représenté par une forme en -*m*- à H 27 *vième*; Ni 36 et 38 *verme*; Ne 32 *verme* (ALW 4, c. 10).

pas de faire un pareil rapprochement? Custinne, tout comme Maffle [D 33] où l'on a *fond d' vèr*, se trouvent dans la zone où \**verna* aboutit à *viène* (ALW 4, 61 a). C'est d'ailleurs ce que J. Herbillon lui-même objectait à Carnoy dans le compte rendu de son article, *De els in de toponymie van West-Europa*, BTD 30, p. 332 (1).

Au total donc, pour toute la Wallonie, on ne compte jusqu'à maintenant que 6 représentants toponymiques du type celtique : 2 simples (*pèrcè dè l' bèle viène* Ph 45, *vièrne* To 99) et 4 dérivés (*vièrnè*, -ê L 22; 1314 « inter Lamalle et *Verney*, inter Lamale et *Vernay* » à Lamalle, dép. de Bas-Oha H 39, cité par J. Herb., *op. cit.*, p. 121; 1554 « en *viernay* » L 88; « ferme de *viernoy* » Ch 40). Il est donc très exagéré de dire que notre toponymie a « souvent » conservé *viène* et ses dérivés. Cette carence peut surprendre lorsqu'on songe que «verne» a subsisté dans le langage courant, avec des sens secondaires, et qu'il est entouré d'une nombreuse famille. Mais elle s'explique probablement par le fait que notre vocabulaire toponymique s'est constitué à une époque où «aune» avait déjà évincé «verne» comme nom d'arbre.

## 6. Problème lexicologique.

Parmi les problèmes que pose notre tableau relatif au type «aune» et à ses dérivés, celui qui attire d'abord l'attention est d'ordre lexicologique : il s'agit du remplacement du simple par un type en -*ëllu*. La substitution s'étend aujourd'hui à tout le territoire belgo-roman (sauf à Wiers, Souvret et Courcelles : cfr 2. + n. 2, p. 30), mais quand s'est-elle produite ?

(1) Mais quel est le sens du top.? Nous l'ignorons; notons simplement qu'à Huy, Verv., Hognoul... le mot *vèrt* désigne une 'pelouse' (DFL).

6.1. Le mot simple est rarement mentionné dans les textes. E. Renard l'a relevé dans les archives d'Ivoz-Ramet [L 97] de la première moitié du 15<sup>e</sup> s. : 1437 une grant arbre que ons apelle une *onne* (BTD 14, p. 442). Il figure aussi dans les *Documents lexicaux de Roanne* du milieu du 16<sup>e</sup> s. : 1555 ... at sarté [ : essarté] emprès le chaisne de la trocque [ : touffe] *d'oulne* (p. 292). On ne peut malheureusement rien conclure de ces deux témoignages : *onne* 1437 pourrait représenter la forme française *aune*; *oulne* 1555 fait partie de l'expression *trocque d'oulne* qui est « probablement », comme le dit L. Remacle, un lieu-dit, c'est-à-dire un groupement figé.

「Aune」, par contre, est bien représenté en toponymie. On sait maintenant, grâce à notre tableau, qu'il a laissé des traces dans plus de 80 localités de nos deux provinces. Cette abondance est significative : elle montre la grande vitalité que le terme simple a connue dans le vocabulaire courant (1). Mais ce que nous voudrions savoir, c'est à quel moment le dérivé l'a évincé. On ne pourra évidemment pas donner de réponse précise à la question ; l'effacement du simple a dû se faire de manière progressive. Mais il est peut-être possible, en se penchant sur la tradition écrite des toponymes recueillis, de cerner le problème et de proposer un terminus *ante quem* au-delà duquel on ne pourrait remonter. On a vu plus haut que l'histoire de 「aune」, tout comme celle de ses dérivés, contient une série de faits, parfois curieux, que nous tâcherons d'analyser plus loin dans le travail. Dès maintenant, nous évoquerons les agglutinations dont le mot simple a fait l'objet au fil des temps et dont voici les premiers exemples : 1528 *oens zoene de Jamangne* à Marchin [H 53]; 1588 *o la petite lonne*

(1) Cette vitalité est aussi attestée par le fait que les nombreux dérivés (romans) *ôné, oné, onèle, onète* ... ont été directement formés sur *ône*.

à Bellevaux-Ligneuville [My 4], transcrit un an plus tard sous la forme °la petite zonne; 1599 °en zone à Louveigné [L 114]. Ces formes indiquent-elles qu'au cours du 16<sup>e</sup> s. le simple n'était déjà plus compris des greffiers, que le remplacement par le dérivé était fait ou en train de se faire? Avant de nous prononcer, examinons le dérivé.

La formation en -*ëllu* a dû avoir originellement le sens diminutif tout comme *tchènê* 'chêneau, jeune chêne d'environ 20 ans dont on enlève l'écorce pour faire le tan' (à Stavelot DL), *fawê* (DL) et *hêstrê* 'petit hêtre' à Malmedy (BASTIN, *Plantes*, p. 38; « *xhaistrais* » VILLERS, p. 145; *hêstrês* 'jeunes hêtres qui croissent en touffe' SCIUS, p. 161), qui, eux, l'ont conservé jusqu'à nos jours. On rencontre très souvent 'aun-eau' dans les archives à partir du milieu du 16<sup>e</sup> s. La première mention dont nous disposons date de 1551 : pour avoir greit [ : autorisation] de copper des °*aulneaux* extans alors â long de l'yaewe ... (BTD 33, p. 64). Mais le contexte ne permet pas d'affirmer que le mot a déjà là son sens moderne de 'aunes'. La forme suivante est, par contre, beaucoup plus significative : 1575 ung spraing [ : *springue*, garrot] °d'onneau (DRo, p. 292); ici, il s'agit de la matière, tout comme dans ce texte du début du 17<sup>e</sup> s. : 1610 xhinne [ : *hène*, morceau] °d'onnea et de saulx pour cuyere leur pain (DBR 10, p. 176). Le sens du mot est clair aussi dans cette énumération de noms d'arbres de 1622 : plusieurs aultres sortes de bois comme chaisnes, pomiers, saulx, °*oneaz* et aultres ... (BTD 38, p. 157); °*oneaz* indique l'espèce. On ne peut guère hésiter non plus sur l'interprétation des phrases suivantes : 1648 d'avoir coupeit un °*groz osneaux* (DRo, p. 292); 1669 al saule Henet, où il y a un stock d'un °*orneau* tombé faisant séparation des trois haulteurs (La Rimièrre, Sprimont, Nandrin) (BTD 14, p. 443; on n'avait certainement pas choisi un petit arbre comme limite).

La toponymie fournit aussi de nombreuses attestations du dérivé, mais on ne peut retenir que la suivante qui remonte seulement au début du 17<sup>e</sup> s. : 1616 *oles petit oneau* à Sart-lez-Spa [Ve 34]; accompagné de l'adjectif «petit», *oneau* ne doit pas avoir la valeur diminutive.

Au total, si l'on tient compte, d'une part, que, dès la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., certaines agglutinations semblent prouver que «aune» n'était plus compris, et, d'autre part, que, dès la même époque, «aun-eau» paraît signifier simplement «aune», on peut affirmer, sans trop se hasarder, que la substitution du dérivé au simple était réalisée. Il ne fait pas de doute en tout cas qu'elle était achevée en 1600.

6.2. Ayant déterminé d'une façon approximative la date à laquelle s'est opérée la substitution, il s'agirait maintenant de chercher la cause du phénomène.

La première raison à laquelle on peut songer est la collision homonymique. Pour le français «boul-eau», Wartburg, FEW 1, 347 a, attribue sans réserve la disparition de l'ancien *booul*, *boul* à l'homonymie avec *boule* (lat. *bulla*) : «Übrigens sind zweifellos die suffigierten formen dem simplex gegenüber sowieso im vorteil wegen dessen homonymie mot *boule* 'kugel' ». Une telle explication, avouons-le, nous laisse très perplexe; l'arbre et l'objet nommé *boule* appartiennent à des champs sémantiques trop différents pour avoir risqué de se rencontrer; au surplus, *boul* est masculin, *boule* féminin. Pour le recours au dérivé «aun-eau» en wallon, on peut penser à une collision de «aune» (arbre) avec le nom de mesure «aune», mais sur le plan sémantique les deux mots étaient aussi trop loin l'un de l'autre; ils étaient également séparés par une différence de genre.

Peut-être vaudrait-il mieux chercher du côté de la botanique. « En Belgique, écrit L. DEBOT, *Manuel des arbres*

*et arbrisseaux de Belgique*, 1973, p. 132, les aunes deviennent rarement des arbres. On les observe le plus généralement sous la forme de cépées au bord des cours d'eau, des étangs et dans les fonds humides ». Dans ces conditions, n'est-il pas assez naturel de penser que les aunes restant normalement à l'état d'arbrisseaux aient pu être désignés par un diminutif et que ce diminutif ait pu ensuite perdre sa valeur propre? Ce n'est cependant pas comme cela qu'on voit d'habitude les choses. Voici l'explication que le FEW 11, 11 a, note 19, donne pour le français « sur-eau » : « Ihrer bildung nach wird diese ableitung wohl zuerst das junge holundergebüsch bezeichnet haben und erst später auf den ausgewachsenen busch übertragen worden sein ». On peut toutefois se demander s'il faut envisager le problème d'une façon aussi rationnelle et s'il faut attribuer le glissement sémantique au choix même du suffixe. « Hêtre », d'après l'ALW, q. 35 et 36, est représenté à l'ouest de la Wallonie par un type « faw-eau » (alors que le reste du territoire a conservé le simple issu du latin ou du francique). Il n'est pas permis d'invoquer ici la taille de l'arbre puisque le hêtre n'est pas un arbrisseau.

En fait, nous abordons là un problème difficile. Pour le résoudre valablement, il faudrait prendre en considération l'ensemble du phénomène, rassembler et analyser tous les mots wallons, très nombreux, qui, comme « aune », ont été, à un moment donné de leur existence, remplacés par une forme dérivée (1). Nous n'avons évidemment pas, dans le cadre restreint de nos recherches, entrepris un tel travail. Nous nous sommes limitée à l'étude de quelques noms d'arbres.

Pour établir le tableau ci-dessous, nous nous sommes

(1) Voir déjà le mémoire inédit de Th. DEBATY, *La suffixation dans le wallon du Centre*. ULg, 1977, pp. 110 sv.



| Français | L 1                | Ve 37          | Ne 24          | Vi 43          | Na 23 | Ni 1           | Ph 79            | A 28  | ALW       |
|----------|--------------------|----------------|----------------|----------------|-------|----------------|------------------|-------|-----------|
| AUNE     | -ellu              | -ellu          | -ellu          | ellu           | -ellu | -ellu<br>-ella | -ellu            | -ella |           |
| HÊTRE    | S <sub>1</sub> (1) | S <sub>1</sub> | S <sub>2</sub> | S <sub>2</sub> | X     | -ellu          | S <sub>1,2</sub> | -ellu | q. 35, 36 |
| CHARME   | -ella              | -ella          | S              | S              | -ellu | S              | -ellu            | S     | q. 38     |
| HOUX     | S                  | -ariu          | -ittu          | X              | X     | S              | -ellu            | S     | q. 131    |
| BOULEAU  | S                  | S              | S              | -ariu          | S     | S              | -ariu            | S     | q. 37     |
| SUREAU   | S                  | S              | -one           | -one           | -ariu | S              | -ellu            | S     | q. 52     |
| PEUPLIER | S                  | S              | -ariu          | -ariu          | S     | -ariu          | -ariu            | -ariu | q. 40     |

(1) S<sup>1</sup> = le type latin; S<sup>2</sup> = le type francique.

servie du questionnaire de l'*ALW*. On sait que la documentation recueillie pour «aune» est très lacunaire; nous avons donc dû retenir des localités pour lesquelles les enquêteurs avaient relevé la traduction du mot; il se trouve que ces différents points sont assez représentatifs de la plupart de nos parlars. Le sigle S désigne le simple; X indique que l'on a affaire à un autre type lexical. Ainsi qu'on va le voir, le petit tableau que nous proposons suffit à évoquer la complexité des faits.

Sur la base de ces 7 mots empruntés au règne végétal, il est possible de faire plusieurs constatations :

— Aucune des 8 localités retenues n'a complètement suivi l'exemple du français qui utilise le simple pour *aune*, *hêtre*, *charme*, *houx*, et une forme dérivée pour *bouleau*, *sureau*, *peuplier*.

— Des régions réputées conservatrices n'ont pas toujours gardé le mot primitif; ainsi, à Liège, on dit *faw*, *hou*, *biyole*, *sawou*, mais *ônê* et *tchârnale*, alors que la langue centrale emploie le simple *aune* et *charme*.

— Il n'y a coïncidence pour le choix du simple et des dérivés qu'en deux points : Ni 1 et A 28. C'est Liège qui a conservé le plus souvent le simple, 5 fois sur 7, alors que Ph 79 ne l'utilise que pour nommer le «hêtre».

— Les suffixes employés sont divers : on trouve des diminutifs *-ellu*, *-ella*, *-ittu*, *-one*, à côté de *-ariu*, lequel, bien entendu, s'écarte sémantiquement des autres (1). Le

(1) Le suffixe lat. *-ariu*, fr. *-ier*, a servi, entre autre, à former de nombreux noms d'arbres fruitiers, «pomm-ier», «ceris-ier», «prun-ier», etc., et, par analogie, une série de noms d'arbustes, d'arbres non fruitiers comme «peupl-ier», «coudr-ier», «genévr-ier».... Les structuralistes disent que *-ier*, dans le premier cas, est un élément fonctionnel, dans le second un élément formel classificatif. Selon E. DIEKMANN, *Wortbildungsstruktur und Men-*

choix et la fréquence de ces suffixes varient d'un mot à l'autre et d'un point à l'autre. Ainsi, on relève jusqu'à 3 suffixes différents pour un même mot (-one, -ellu, -ariu pour le 'sureau'; -ittu, -ellu, -ariu pour le 'houx'). Une même localité, Ne 24, utilise 4 suffixes différents pour 4 noms d'arbres. On peut donc dire qu'en aucun point aucun suffixe n'est privilégié.

On ne poussera pas plus loin l'analyse. Ces quelques observations montrent qu'on ne peut dégager de règles et qu'il serait vain de vouloir répondre, sur la base du seul 'aun-eau', à la question que nous avons posée au sujet de ce mot. Mais, quand on considère l'ensemble des faits, on peut toutefois se demander si le phénomène de la substitution ne s'explique pas simplement par le besoin d'étoffer des noms devenus monosyllabiques en leur greffant des suffixes divers.

## 7. Problèmes phonétiques.

Au point de vue phonétique, deux problèmes principaux se posent. Le premier concerne le traitement du *a* entravé par *l* + consonne; le second, la présence du *r* dans le type *örnia*.

### 7.1. Dans sa *Toponymie de Jalhay*, 1936, p. 319, J. Fel-

*genlehre*. I. *Baum-bzw. Strauchbezeichnungen auf -ier*, ZRPh 89 (1973), pp. 52-65, « le type de formation 2 est, dans sa structure, causalement dépendant du type 1 ». Nous nous demandons si cette façon de voir les choses n'est pas un peu trop schématique; elle mériterait en tout cas d'être examinée de près. Au cours de nos recherches, nous avons constaté certains faits troublants. La toponymie atteste des dér. en -ariu, w. -î, là où on emploie aujourd'hui le mot simple : ex. 1333 « deleiz le poupelier » à W 1 (w. mod. *plope*; cfr *às hôts plopes*); l' *côri* à Ma 24 (w. mod. *côre*); al *côre* : 1693 « al corre » — 1575 « au coryer » à B 7 (w. mod. *côre*); etc. Doit-on en conclure que le w. pouvait, au même endroit, désigner une même réalité de deux manières différentes ?

ler — qui a toujours cru à la latinité de «aune» — faisait « remarquer que la forme [ôneú] devrait être ànéú, comme dans *âté* - altare, *tchâfer* - calfare ». En effet, d'après *Le problème de l'ancien wallon*, pp. 45-46, « dans la province de Liège et les arrondissements luxembourgeois de Marche et de Bastogne, *a + l + cons.* est représenté le plus souvent par *â, l* vocalisé n'ayant pas altéré le timbre de l'*a* : dans un mot comme *pâme, pâme* ..., c'est la qualité de la voyelle, et elle seule, qui a conservé le souvenir de l'*l*. Autres ex. : *tchâfer* 'chauffer', *máva* 'mauvais', *sáf* 'sauf', *tchâssi* 'chausser', etc ». Mais dans un article consacré à *L'origine du wallon ardennais kichâde, cuchôde* 'ortie', DBR 9 (1952), pp. 66-67, L. Remacle soulignait le fait que « le traitement de *a* entravé + *l* est aujourd'hui très flottant : dans une même région, on trouve *pâme* ← *palma*, *tchâssi* ← *calceare* ... à côté de *ôte* ← *alteru*, *tchôd* ← *calidu* (...). Mieux encore, on constate que des mots de même radical ou étroitement apparentés offrent pour *a + l* des résultats différents : cp. en gleizois *hôt* 'haut' ← *altu*, *hâtôres* 'parages' (...), *hâssi* 'hausser' et *rahôssi* 'rehausser', (...), *tchôd* 'chauffer' et *tchâfer* 'chauffer' ».

Le traitement de *a* entravé + *cons.* est donc double : dans une même localité, on a, selon les mots, *â* (*â*) ou *ô*. Mais certains indices paraissent montrer que, dans certains cas tout au moins, *â* a précédé *ô* : ainsi, « *hôt* (< *altus*) a dû se substituer à une forme plus ancienne *hât* conservée dans un ld. à la limite des communes de Waismes et de Bévercé : *so l' hâfa* (haultfaz 1589, 1596, 1667; hafaz 1667; haults fatz 1688; hafa 1675; hafaz 1679, 1741; hâfa 1810), et «haute» s'est, sans doute, substitué à *hâte* comme en témoigne la dénomination *tchêsté d' hârpène* 'château de Hautepeñne', à Gleixhe [L 84], altéré de *hâte pène* » (1).

(1) Ch. GASPARD, PSR 5 (1966), pp. 21-22 (il renvoie à L. REMACLE, *op. cit.*, p. 67, et à J. HERBILLON, BTD 37, pp. 52-53).

Comment les choses se présentent-elles pour 'aune'? Ch. Gaspar, en étudiant *Le nom de localité Chôdes*, section de la commune de Bévercé [My 2], qu'il fait remonter au lat. *cal(i)da*, évoque, dans ses termes de comparaison, le cas de *alnus*. « Dans l'article qu'E. Renard consacre, dans BTD 14, 442 ... aux représentants de *aulne* en Wallonie, dit-il, aucune graphie ancienne n'atteste l'étape \**ân(ê)*, aboutissement normal des formes orales représentées par *Alnith* en 885 et *Alno* en 1095 » (1). Selon Ch. Gaspar, *ibid.*, p. 22, « il semblerait bien (...) que, dans la famille d'*aulne*, la substitution de *ô-* à *â-*, ou l'aboutissement de *al-* à *ô-*, était déjà chose faite, en Wallonie, dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> s. ». La plus ancienne des attestations qu'il invoque est 1264 *onoet*, w. *ôneû* à Andenne [Na 84]. Mais, à la même page, note 13, il reconnaît que « cette substitution de *ow* à *aw*, — ou l'évolution de *aw* à *ow* — paraît bien confirmée (...) pour *Olne* (Ve 19), dans la première moitié du 12<sup>e</sup> s. : cfr les formes *Olne* 1103, *Olne* 1446 signalées par GYSSELING, II, p. 762 ».

En réalité, on relève dans la toponymie de Visé [L 16] une forme *âs-âneûs*, qui doit probablement être un vestige de \**aln-êtum*; comp. *âne* 'aune' dans les patois de la Moselle (ZELIQZON, *Dict.*, p. 16); *âne* dans les Vosges (FEW 15<sub>1</sub>, 14 b), et la forme dialectale *âne* de Souvret Ch 34 et Courcelles Ch 35, citée plus haut dans le présent travail (cfr 2) (2).

Mais, ce qui est plus extraordinaire, c'est que l'on trouve aussi dans nos régions des dérivés toponymiques de *alnus* commençant par *a* bref :

(1) *Ibid.*, p. 24.

(2) Comp. également en top. *âne*, Alne, dép. de Barvaux (D 32; J. HAUST, *Eng.*, p. 82) et l'*ê d'an.n'* : 1765 h. d'anne To 99 (Wiers; BSLW 59, p. 155).

— *ès l'anneux* (L. Thiry; = *è l'aneù* ou *ân-?*) : 1569 l'onneux, 1648 terre de l'olneux, Cad. « à lanneu » L 118 (Aywaille);

— *ol tère d'ancé* : 1562 vers la terre d'aneur, 1623 en la t. d'aneux, 1626 t. d'anneux My 2 (Bévercé; comp. *so l' hâfa* cité plus haut);

— *aux anès d' Vreux* : 1623 pré aux ainay (1), 1659 — aunays, Cad. « les anais de Freux » Ne 35 (Sainte-Marie) (2).

La brièveté du *a* de ces ld. est surprenante, mais on connaît un autre cas où l'on a *a* bref alors qu'on attendrait *a* long : il s'agit de l'adjectif «jaune», issu du lat. *galbinu*, qui a abouti à *djane* dans une grande partie du namurois (Na, sauf 6, 30, 84 *djène* — Ch 33, 72; *djâne* Ch 61 et '54 — Ph 15, 16, 33, 42, 53, 54, 61, 81 — Ar 1 — D 7, 36, 38, 40, 68, 72), dans une quinzaine de localités au nord de la province de Liège (W 1, 10, 13, 30, '42 — L 2, 4, 7, 14, 19, 29, '32, 43 — Ve 6, 8) et à Harzé [H 68] dans le Condroz (3). On sait aussi que «aune» est représenté dans le nord de la France par une série de formes en *â-*. Parmi toutes celles que cite le FEW 15<sub>1</sub>, 14-15, on retiendra sur-

(1) Le *-i-* de *ainay* doit être un *-i-* parasite comme dans 1486 *°vaiz* = *vâ* 'val'; 1440 (cop.) *°vichesais* = *vîhe sâ* 'vieux saule' (Ch. GASPARD, *op. cit.*, p. 24); 1562 *°a saisea*, 1583 *°au saysay*, 1642 *°le saisoy*, *°le sasay* = *+sâssé* (plutôt que *+sêssé*) 'petit saule' (La Gleize, p. 319 et DRo, p. 399).

(2) Comp. avec les formes cadastrales du Luxembourg citées par M. EGEDY, *Top. de Neufchâteau (Ne 1) et de Hamipré (Ne 62)*, p. 103 : « l'anneau » à Hautfays [Ne 19] et à Hatrival [Ne 15], « à l'anneau » à Latour [Vi 39], « sur l'anneau » à Bleid [Vi 40]. Voir aussi le ld. de Limbourg [Ve 24] : 1600, 1610 *°à l'anneau fontaine* relevé par B. VANDERMEULEN, *Top.*, p. 194, pour qui « le déterminant représente le w. *onê*, anneau ». En fait, les top. de ce type sont trop nombreux pour que l'on puisse songer à 'anneau'.

(3) Enq. Haust, q. 826. La voyelle *-ê-* de *djène* (est de Ni, Na, D + prov. de Liège, Ma, B et le nord de Ne) s'explique aussi par la palatalisation d'un *a* bref.

tout le rouchi *ane* (1) et le curieux *anoire* 'aunaie' relevé à Mons par Sigart en 1886 (2).

Notre documentation contient encore plusieurs graphies (venant des archives et du cadastre) en °*ann-*, mais elles peuvent paraître suspectes, parce que le *n* qui suit le *a-* est peut-être une mauvaise lecture de *u*. En voici quatre exemples :

- L 71 (Melen) Cad. « aux annais, aux annais de José »;
- Ne 37 (Paliseul) 1330 lannoy, w. *lon.nè, -è*;
- Ne 73 (Herbeumont) Cad. « prés de lannois »;
- Vi 40 (Bleid) 1682 au bois des annettes, w. *lès-ônètes* (3).

Mais à côté de ces formes douteuses, on a relevé des attestations où le *a* semble bien authentique :

- H 45 (Vierset-Barse) Cad. « les aneux »;
- L 108 (Beaufays) 1530 preit de laneu;
- W 16 (Crisnée) 1563 en ld. a sanette (4);

(1) Cfr HECART, *Dict. rouchi-français*, 3<sup>e</sup> éd., 1834, p. 29, et GOSSEN, *Grammaire de l'anc. picard*, 1976, § 58.

(2) D'après Sigart, p. 65, « la terminaison provient, selon quelques-uns de la teinture noire qu'on retirait de l'écorce des aunes ». En fait, il doit s'agir simplement de la substitution du suffixe *-atōriu* ou *-atōria*, fr. *-oir, -oire*, à *-ētum* (comp. Tilleur, w. *tiledé*; 1264 °*tyloir*, 1266 °*tilor*, 1280 °*tyleur* ... BTD 49, p. 72).

(3) Voir aussi, en dehors des régions que nous étudions, 1606 le vivier de °*lannoy* Th 72 (Chimay; BSLW 59, pp. 76-77); 1524-5 aux °*annettes*, 1608-10 aux °*annettes* Th 49 (Beaumont; F. PETIT, *Le voc. top. de la ville de Beaumont-en-Hainaut*, Mém. U.C.L. 1975, p. 38); cfr aussi ce texte de Tournai, cité par A. Henry, DBR 14, p. 110 : après 1348 (...) boullon qui puist taindre d'escorce d'anne (l. aune?). — Comp. également les patronymes *Lannois, Lannoy, Lannoye* cités par J. HERBILLON, *Un nouveau traité sur les noms de familles belges*, VLG 8 (1972), p. 198.

(4) Pour expliquer ce ld., J. HERBILLON, *Top. Hesbaye liég.*, p. 784, propose, soit une déformation de « *saul Helet* », — solution qui paraît assez problématique — soit, « *aux anettes* » 'petits aunes'. On pourrait aussi songer à *anette* 'petite oie' (FEW 1, 91-92) qui figure dans les *Textes d'archives liégeoises* d'E. Renard : 1632 item douze pouilles et I cock, item II °*annettes* (= canards femelles ou canards domestiques, cfr BSLW 8 II, p. 5 et GRANDG. II, p. 553, sv. « *auette* ») (BTD 32, p. 147). Peut-être *anette* survit-il dans le top. de Stavelot (Ve 40; *Mém.*, p. 66), *gofe dès-ènètes* ?

- L 22 (Xhendremael) ± 1350 az anettes, ± 1350 le rival des anettes, 1671 au ruaz des annettes;  
 — Ve 38 (Stoumont) Cad. « anette ».

Malheureusement, on ne sait pas si on le prononçait *a*-bref ou *ā*-long.

Le traitement de *a* entravé + *l* dans *alnus* constitue, on le voit, un problème d'une grande complexité. Les insuffisances de notre documentation ne nous permettent pas de l'approfondir davantage. Malgré cela, nous croyons avoir réuni suffisamment de preuves pour pouvoir dire que le *ô*-des formes dialectales de 'aune' n'est probablement pas le produit originel de *a* + *l* + consonne.

Nous pensons qu'il est utile d'envisager brièvement ici deux cas énigmatiques : celui du top. *ènihe* et celui de *doneû* et de ses variantes que certains dialectologues ont identifiés avec des représentants du nom de l'arbre que nous étudions.

7.1.2. Le top. Anixhe, w. *ènihe*, désigne une dépendance de Fexhe-Slins [L 25] dont la tradition graphique remonte au 12<sup>e</sup> s. : 1173 anesch, 1181 aneis, 1222 (cop. 13<sup>e</sup> s.) anesc (le *c* est douteux), 1236 anes, 1250 aneis, ± 1260 anih, 1267 anis, 1273 anis, 1275 anex, 1294 haiole danis, ± 1320 anis, 1386 anix, anixh (1). A. CARNOY, *Origine des noms des communes de Belgique*, 1948-1949, p. 18, songeait à le rattacher à \**a(l)nicia* 'aunaie'. Cette proposition est rejetée par ÉL. Legros, BTD 23 (1949), p. 179, et par J. Herbillon, BTD 28 (1954), p. 219, parce qu'elle « laisse *h* inexpliqué ». Mais J. Herbillon s'est ravisé; dans une série ultérieure de ses précieux *Top. hesbignons*, BTD 34 (1960), p. 163, il concède que « dans les formes anciennes d'*Anixhe*, *-(x)h*

(1) BTD 28 (1954), p. 219.



alterne avec *-s* qui pourrait être primitif; cf., dit-il, la même alternance dans les formes d'*Engis*, où *-s* apparaît aussi avant *-(x)h* (1); le prototype d'*Anixhe* pourrait être \**anat-iciu* « canardière » (?).

Cette glose est plausible; il existe de nombreux ld. dérivés de noms d'animaux et A. VINCENT, *Top. de la France*, 1937, § 688, a même relevé deux exemples avec les suffixes *-icia* : *Bouvesse* 'bouvière' v. 1225 boveci (Isère), et *-iciu* : *Cabris* 'chevrière' 1220 de cabriis (Alpes-Maritimes). Mais puisque l'objection ne porte plus sur la finale, on peut se demander pourquoi J. Herbillon n'a plus repris l'explication de Carnoy en considération. La difficulté viendrait-elle du radical *aln-*?

On a vu plus haut que la famille toponymique de 「aune」 offrait des dérivés avec *a* bref (*ané*, *anés*). Ne pourrait-on alors imaginer, pour justifier le ld. de Fexhe-Slins, la filiation suivante : \**aln-iciu* > \**anis'* > \**ènis'* > *ènihe*? Le passage de *a-* à *è-* à l'initiale ne pose pas de problème (2). Mais il est surprenant qu'aucune des formes anciennes de *ènihe* (qui remontent haut dans le temps) ne contienne de *l* (3).

7.1.3. Le type *doneû* et ses variantes est bien représenté dans la toponymie de la Wallonie orientale. On en a relevé une quinzaine d'exemples :

(1) Comp. aussi l'alternance *-is'/-ihe* dans le nom commun *lèyis'*, *lèyihe* 'remous, refoulement, tournoiement assez lent d'une eau profonde ...' qu'on rattache à *lèyt* 'laisser' (DL 368).

(2) Comp. *agné* 'agneau' Faym., *ègné* La Gleize — *ané* 'anneau' Malm., *ènè* Vielsalm, *ègna* Huy (DFL 10, 19). Dans le cas de *ènihe*, il y a peut-être influence régressive de la voyelle tonique *i*.

(3) On pourrait aussi envisager le cas du top. de Lixhe [L 10], *Eniche*, w. *ènis'* (qui lui est assurément un dér. en *-iciu*), mais les graphies que J. Herbillon cite dans le BTD 34, p. 156, ont toutes un *e-* initial, et cela dès 1324.

- H 52 *ri dè ri d'ôneû* (Villers-aux-Tours; E. Renard, p. 354);
- L 65 1624 *preit sise à doneux* (Bressoux; J. Lejeune, p. 19);
- L 106 *ri d'ôneû* : 1454 entre le fond de martey et de doneux, 1546 a riwe de doneux, 1547 en doneux, 1548 a doneux... (Esneux; E. Renard, p. 222);
- L 113 *ri d'ôneû* : 1727 le ris d'oneux (Lincé-Sprimont; H. Simon et E. Renard, p. 128);
- L 115 *ri dè ri d'ôneû* : 1625 le ry doneux (Anthistes; V. Hella, p. 39);
- L 118 1699 ruy d'oneux (Aywaille; L. Thiry, t. 4, p. 359);
- Ve 38 670 *inde per ipsam Amblavam ubi Dulnosus in ipsam ingreditur; inde per Dulnosum; 827 (cop. 13<sup>e</sup> s.) inter duos rivulos Tailernion et Dulnosum* (Stoumont; L. Remacle, p. 121);
- Ve 39 *lu ru (d') dèneû* : 1589 ruy du deyneux, 1590 ruy deneux, 1602 r. du deneux, 1613 r. de deyneux ... (La Gleize; L. Remacle, p. 316);
- Ve 41 Cad. TP « en donneux », P « ruisseau de donneux ou de waay » (Chevron);
- Ve 42 *lu ru dè doneû* ou *lu rou d' dèneû, lès doneûs, so l' tiêr dè doneû* : 1589 en riue de denneux, 1603 rhuy de denneux, 1619 en riu de deneu, 1635 en la rue donneux, 1695 au ruy du doneux ... (Rahier; L. Remacle, p. 100);
- Ve 47 *è doneû* : 1556 en donnux, 1625 en donneux; *è fond d' doneû*; 1650 le ruy de donneux (Lierneux; L. Remacle, doc. sur fiche);
- Ma 4 Cad. « dauneux » (Tohogne);
- Ma 33 Cad. « le doneux » (Marcourt);
- D 7 Cad. « donneux », « au rys doneux » (Buissonville);
- Ne 16 *al dôneûse* (Saint-Hubert; *Eng.*, p. 62).

Il semble bien que toutes ces expressions aient entre elles des rapports étroits. Comme généralement elles s'appliquent à des terrains voisins de ruisseaux, deux auteurs au moins : E. Renard, *Top. Esneux*, p. 222, et F. Robert, VLg 85 (1949), pp. 430-432, songent à voir dans le déterminant le collectif en *-ētum* de 'aune', agglutiné avec la préposition 'de', l'article défini ayant pu être omis.

A première vue, l'explication est défendable, l'aune croissant volontiers aux bords des rivières. D'après M.-Th. Boulard, qui a consacré son mémoire de licence à *L'hydronymie de la province de Luxembourg*, ULg, 1968, p. 50, « la liste des cours d'eau formés à partir d'un nom de végétal est considérable »; l'aune y figure en bonne place : ex. tirés du cadastre : « ruisseau de loneux » à Trembleur [L 43], « r. de lhonneux » à Saint-André [L 44], « r. de l'auneu » à Wibrin [B 13], « r. de launoy » à Paliseul et à Nollevaux [Ne 37 et 41], etc.

Mais l'interprétation par 'aune' se heurte pourtant à de sérieuses objections.

1° Le groupe *a + l* aurait subi dans la plupart des formes un traitement tout à fait anormal. Devant consonne, il ne peut régulièrement aboutir à *o* bref ni à *è* ouvert bref (1). Les graphies anciennes en *-ul* (cfr °*Dulnosus* à Stoumont) ne cadrent pas non plus avec *alnus*. Les formes en *ô* long, comme celle d'Esneux par exemple, trahissent, elles, par contre peut-être une influence d'*alnus*.

(1) On relève souvent, en position atone, une alternance entre *o* et *è* brefs; cfr J. HAUST, *Etym.*, pp. 224-225 : *sèrdjant* = *sordjant* 'sergent'; *corwéye* (liég.) = *kèrwéye* (Esneux) 'corvée'; *pèrlôdje* (liég.) 'chaire (à prêcher)' (lat. *prologium*), etc. Dans le cas présent, il semble que la prédominance de la voyelle *o* montre qu'elle est antérieure à *è*. En outre, la graphie *-ul-* cadre mieux avec *o* qu'avec *è*.

2° L'agglutination de la préposition 'de' paraît sujette à caution lorsqu'on observe que les formes les plus anciennes 670 et 827 (cop. 13<sup>e</sup> s.) °*Dulnosus*, °*Dulnosum* de Stoumont [Ve 38] commencent déjà par *d-*. C'est un fait chronologique capital. Il est remarquable que ce *d-* se retrouve partout avec une grande constance; ce ne serait évidemment pas le cas si on avait affaire à une agglutination de caractère accidentel. Au surplus, on trouve fort tôt, devant les formes en *d-*, la préposition 'de' (1454 L 106). On a aussi un *a* en 1624 à Bressoux [L 64].

3° La finale *-osus* des plus anciennes attestations n'est pas non plus celle que l'on attendrait pour un dérivé en *-ētum*; comp. 885 (cop. 13<sup>e</sup> s.) °*alnith*, w. *ōneū*, dépendance de Comblain-au-Pont [L 116], ou, pour GYSSELING, *Top. Woord.* 2, p. 763, ld. de Borlon [Ma 3]; 814 °*astanido*, 827 °*astanetum*, w. *èsneū* (*Top. Esneux*, p. 152).

Dans ces conditions, il semble bien qu'il faille renoncer définitivement à expliquer le type *doneū* et ses variantes par 'de + *ōneū*'. Jusqu'à plus ample informé, celui-ci reste sans étymologie.

7.2. La seconde difficulté d'ordre phonétique que soulève 'aune' est la présence du *r* dans le namurois *ōrnia*.

Au paragraphe 1 de cette étude, nous avons vu que pour M. Pfister, RLiR 37 (1973), p. 143, ce *r* proviendrait d'une contamination, dès avant le 5<sup>e</sup> siècle, entre le latin \**aln-ellus* et le celtique \**vernīa*. Mais le type *ōrnia* est-il vraiment aussi ancien? Le *r* est-il spécifique à cette région? L. Remacle a déjà répondu à ces questions dans son article dédié à J. Séguy (*op. cit.*). Les recherches que nous avons faites n'apportent guère d'éléments neufs à son argumentation.

Les choses ne sont pas aussi simples que Pfister veut

le croire. En fait, le problème du *r* se présente en Wallonie sous deux aspects.

Sur le plan oral, dans la zone où *-ëllu* donne *-ya*, on utilise effectivement pour désigner l'aune des formes en *-rn-* (*ôrnia*), mais on a aussi relevé une forme en *-rm-* (*ôrmya*) à Ni 17 (cfr carte, § 2). On pourrait penser que cet *ôrmya*, isolé au nord de l'arrondissement de Nivelles, est une simple altération locale du type 'orneau'. Ce n'est pas sûr. Un bref sondage dans la toponymie namuroise « révèle, par trois fois, l'apparition du radical *orm-* dans la tradition graphique de toponymes en *ôrnia* : ex. R. Jacquemin, Top. des communes de Cortil-Wodon [Na 19], Noville-les-Bois [Na 28] et Tillier [Na 27], 1966, p. 194 : ld. *ôs-ôrnia*s, cad. « aux ormeaux », 1661 *les ornyaux*. — M.-L. Lefèvre, Top. des comm. de Havelange [D 16], Miécrot [D 17] et Verlée [D 18], 1965, p. 166-167 : ld. à l'*ôrnia*, 1560 et 1580 *ornea*, 1676 *orneaux*, 1733 *ormeaux* » (1).

Mais « chose curieuse, dit L. Remacle, *ibid.*, des graphies avec *r* se rencontrent même dans l'aire de *ônê* ». Il cite quelques formes tirées des « Glanures toponymiques » d'E. Renard, BTD 14, pp. 442-443, des « Textes d'archives de Warfusée » de N. Rouche et J. Herbillon, DBR 23, p. 40.

A vrai dire, les *orneaux*, *ornealz*... fourmillent dans les documents que nous avons récoltés. Leur fréquence est réellement surprenante. On en jugera par le tableau suivant qui rassemble toutes les attestations recueillies, à la fois comme noms communs et comme toponymes (les premiers seront suivis de la mention TAL). Ainsi qu'on va le constater, le *r* figure aussi plusieurs fois dans le mot simple; ce fait, qui semble avoir échappé jusqu'à présent aux observateurs, montre que l'altération n'a pas seulement touché le dérivé en *-ëllu*.

(1) L. REMACLE, *op. cit.*, p. 301.



D'après notre tableau, on voit que, comme nom commun, le mot 「orneau」 apparaît 6 fois avec *-rn-*; comme toponyme, il a aussi généralement *-rn-*, mais on le trouve une fois avec *-rm-* (*orneaux*, w. *âs-ônês*) au début du 18<sup>e</sup> siècle à L 107, et 2 autres fois dans des formes cadastrales, situées, à vrai dire, à la lisière du namurois (à H 38 et H 55). C'est dans le mot simple que le *r* apparaît le plus tôt (1509) et, dans les 6 premières mentions que nous avons rassemblées, il est toujours suivi de *m*, non de *n*.

La présence du groupe *rm* (à côté de *rn*) dans la tradition graphique des toponymes des deux zones modernes de *ônê* et de *ôrnia* (voir plus haut les ex. récoltés par L. Remacle) fait évidemment penser à une interférence avec le nom de l'「orme」. C'est l'explication qu'avait donnée E. Renard, BTD 14, p. 442 : « Graphiquement, et sans doute influencé par orne (?), orme, ormeau, le diminutif *ônê* se présente souvent sous la forme *orneau* ».

Cette façon de voir se heurte à une grave objection d'ordre botanique : l'orme est une essence peu commune en Wallonie. La preuve en est que la plupart des formes dialectales qui la désignent paraissent empruntées au français, et « dans le domaine liégeois, comme l'observe L. Remacle, p. 301, les témoins de l'ALW ignoraient souvent son nom wallon ». Mais on ne peut pourtant rejeter cette interprétation au niveau des graphies, et cela dans les deux aires, liégeoise et namuroise. Les scribes connaissaient vraisemblablement le mot français *orme* et ils ont pu être influencés par ce nom d'arbre qui aura donné son *r* à 「aune」. La filiation des formes suivantes, relevées à Horion-Hozémont [L 72], paraît significative à cet égard : 1332 le preit as *ones* → 1669 le prez aux *ormes* (1) → 1735

(1) *Orme* doit certainement représenter le mot français car le groupe final « *rm* » n'est pas wallon. — Comp. encore à Ve 43 : 1637 au pré à l'*orme* → 1787 le pré à l'*adne*.

au prez aux °ornes. La contamination semble d'autant plus plausible que l'on a recueilli, à la même époque, dans deux communes de la province de Liège, des traces du latin *ulmus* : 1581 la terre des °oulme à Sprimont [L 113] (1) et 1580 fangne az °olmeaux à Stavelot [Ve 40].

Mais l'influence graphique de 'orme', 'ormeau' peut-elle justifier la persistance du *r* dans les formes orales du namurois ?

A première vue, on pourrait croire que oui : 'aune' se dit *w̄rmya* (avec *m*) à Ni 17 et 'orme', d'après L. Remacle, est parfois désigné par des types en '-(r)n-', c'est-à-dire par des noms qui sont ceux de l'aune : 'orme' = *ôrgna* à Na 69 et Ph 33; *ôgna* à Ar 1 (2). Personnellement, nous pensons qu'il ne faut cependant pas accorder trop d'importance à ces interférences entre les noms dialectaux des deux arbres. L'orme, on l'a vu, est peu connu dans nos régions; les témoins l'ont peut-être confondu avec l'aune, d'autant plus qu'il y a une certaine ressemblance, en français, entre les deux mots.

Nous nous sommes demandé si, par hasard, *ôrnia* n'aurait pas pris son *r* à *tchôrnia* 'charme' (où le *r* est étymologique). On a, en effet, à Annevoie [D 3], Bioul [D 2] et Warnant [D 19], *ôrnia* 'aune' et *tchaurnia* 'charme' (Léonard, BSLW 71, p. 57); de même à Ph 79 *ôrgna* et *tchârgna*, à Na 23 *ôrgna* et *tchôrgna*, à Na 1 et 84 *ôrgna* et *tchôrnaie*. Mais comme le type 'ormeau' coexiste dans beaucoup d'autres points (D 7, 38, 72, 84; Na 127) (3) avec le simple *tchône* 'charme' (sans *r*), il semble bien que cette hypothèse ne puisse convenir.

(1) Cfr *supra*, p. 33, n. 2.

(2) Voir aussi la note d'El. Legros, *BTD* 33 (1959), p. 273 : « le nam. *ôrnia* désigne normalement l'aune (type 'aun-eau' *ônia* > *ôrnia*), mais « certaines personnes donnent ce nom à l'orme » (PIRSOUL) ».

(3) Voir enq. Haust, q. 38.



Sans doute est-il préférable d'éliminer toute idée de contamination et d'accepter la seconde solution, d'ordre purement phonétique, proposée par L. Remacle, pp. 302-303 : la cons. *r* serait simplement parasite. « Dans les *Étymologies wall. et franç.*, 1923, p. 278, n. 1, J. Haust observe en effet que l'épenthèse de *r* est fréquente devant *d, l, m, n*, à l'intérieur du mot, bien entendu, c.-à-d. après une voyelle atone. De même, dans BTD 16, p. 336, il note qu'après voyelle protonique longue + consonne, l'insertion de *r* est normale, et il cite plusieurs exemples, dont *boårson* pour *boårsson* 'essieu de la brouette, etc. (DL) ».

Quoi qu'il en soit, le fait que la cons. *r* apparaît à une date relativement récente — du moins dans les archives de la zone de *ônê* (*orme* en 1509, *orneaux* en 1555) — et l'extension réduite du type en *r* dans le namurois enlèvent toute vraisemblance à l'hypothèse du croisement de *\*aln-ellus* avec *\*vernica* que Pfister supposait et qu'il remplaçait à l'époque gallo-romane. C'est cela qu'il importait, tout compte fait, de démontrer.

Les autres problèmes phonétiques qui se posent à propos de 'aune' et de ses dérivés sont mineurs.

7.3. Le premier concerne le *n* de *w. ône*, qui, par simple mutation de liquides ou par métathèse, est parfois passé à *l*.

Parmi les *Toponymes de la terre de Durbuy*, DBR 24 (1967), pp. 59-60, à Érezée [Ma 19] exactement, J. Herbillon a noté une curieuse *fontin.ne* à l'ôle que l'on interprète aujourd'hui 'fontaine à l'huile'. Mais les graphies anciennes montrent bien que le déterminant est le nom de l'arbre que nous étudions : 1531-1536 à la fontaine à *olone* (1). « Cette confusion existait déjà au 16<sup>e</sup> s. pour

(1) Dans le travail manuscrit de S. HAINAUT, *Les sources dans*

le 'pré à l'aune' où se trouve la fontaine : « preit à l'huyle » 1545, « le pré à lone » 1571-1572 ». On ne peut guère être aussi affirmatif pour les deux homonymes de Dolembreux [L 107] : *pré à l'ôle*, 1661 « en lieu condist au pré à l'huil » BSLW 61, p. 60 (non glosé par E. Renard), et de Sprimont [L 113] : *prés à l'ôle*, 1586 « vers le preit a loelle » *Top.*, p. 125 (id.). Comp. encore la forme cadastrale que nous avons relevée à Bende [Ma 2] T « au bonier à lole », P « — lôte ». « Il peut s'agir aussi, comme le dit J. Herbillon, d'une redevance en huile » [pour le luminaire de l'église?]. Mais peut-être le substantif *ôle* 'huile', qui était un mot courant, a-t-il simplement provoqué une altération arbitraire de *ône* 'aune' qui, lui, à partir d'une certaine époque, a cessé d'être compris (cfr 6.1.).

La substitution de *l* à *n* s'est aussi produite dans quelques dérivés en *-ïciu*. Aux exemples cités par J. HAUST, *Enq.*, p. XII (è *nôlis'* à Andenne; d'où *d'zo nôlés'* à Ben-Ahin; *en-ôlis'* à Xhendremael, écrit « en auluche » vers 1350), et par J. Herbillon, *Top. hesbignons*, BTD 41, p. 55 (è *loûrisse* à Moha, avec une altération complémentaire), on pourrait peut-être encore ajouter « l'aulusse » Cad. à Ruette [Vi 46] (1).

Dans ces divers cas cependant, l'explication proposée ne s'appuie pas sur des graphies réellement probantes.

Pour è *nôlis'* d'Andenne [Na 84] et *d'zo nôlés'* de Ben-Ahin [H 38] qui sont allégués par J. Haust, on n'a pas d'attestations anciennes.

Pour le ld. de Xhendremael [L 22], J. Lechanteur nous

*la top. des prov. de Liège et de Luxembourg*, Mém. ULg., 1968, p. 61 sv., on lit que, pour désigner une fontaine « le déterminant est un nom d'arbre, dans l'ordre décroissant de leur importance : chêne, hêtre, saule, platane, *aune*, tilleul, cerisier, charme, frêne, sapin ».

(1) Nous examinerons plus loin ces curieuses graphies en *-u* (cfr 8.2).

a communiqué une forme qui paraît à première vue très suggestive : 1698 en *°aulniche* haulteur de Xhendremael (Not. L. Ogier). Seulement J. Herbillon en donnait une autre, de trois siècles antérieure, où l'on a déjà *l* là où l'on attendrait *n* : 1350 en *°auluche* (Stock Hesbaye, fol. 51 v°).

Quant au *loûrisse* de Moha [H 25], J. Herbillon le tire également de *è l'ônis'* en supposant d'abord une métathèse *l/n*, d'où *èn-ôlis'*, et ensuite une dissimilation de liquides, d'où *+è l'ôûrisse*. Pour le *ôû-*, il compare la variante de Xhendremael, *èn-ôûlisse* pour *èn-ôlisse*; mais il est quand même surprenant que les attestations anciennes de *loûrisse*, depuis 1358, aient toujours *ou*.

Dans ces conditions, si le simple 'aune' s'est incontestablement altéré en *ôle* (au moins dans deux top. d'Érezée), il paraît plus ou moins aventureux de reconnaître aussi 'aune' dans certains des dérivés que nous venons d'examiner, sinon dans tous.

Le dernier petit problème phonétique concerne l'agglutination d'un *l* ou d'un *s* à l'initiale du mot.

7.4. L'agglutination du *l*, venant de l'article défini 'le', n'est réelle que dans trois cas : *lu l'ôneû* à La Gleize [Ve 39], *o bêlôneû* (1601 beaulolneux) à Francorchamps [Ve 37] et *èzès l'ôneû* à Bévercé [My 2]. Elle l'était peut-être aussi dans le top. de Bellevaux-Ligneuville [My 4] : 1588 la petite *°lonne*, que nous avons relevé plus haut dans le travail en étudiant le remplacement du simple par le dérivé (6.1.). « C'est (...) parce que leur sens s'est effacé, écrit L. Remacle dans sa *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, 1, 1952, p. 133, que certains ld. se soudent avec l'art. et même avec la prép. qui les précède, ce qui entraîne l'addition d'un second art. et parfois d'une seconde prép. (LG 42) ». Il donne l'ex. de La Gleize : *è l'ôneû* 'en l'aunaie', interprété *è l-ôneû* 'dans le *l-ôneû*' (*è* = 'en' ou 'en le') →

LU *l-ôneû*; de même, à Francorchamps et à Bellevaux, où «en» = *o* (cfr ALW 2, c. 5), on a dû avoir *o l'ôneû*, compris *o l-ôneû*, et avec insertion de l'adj. *bê* 'beau', *o bê l-oneû* (1)/  
 +*o l'ône*, +*o l-ône* → 1588 *ola petite lonne*.

Ailleurs, il s'agit d'un phénomène purement graphique. Il est si courant que nous nous contenterons d'en citer ici seulement quelques exemples :

± 1200 le molen en lonoi, w. è *l'ôneû* L 90;

± 1205 (cop. 18<sup>e</sup> s.) lonoit, w. è *l'ôneû* L 72;

1346 sur lonoy L 86;

1366 en lonour, w. è *l'ônû* H 50;

1431 au dessus de loneur W 1;

1455 en loneux L 69;

1561 en loun Ve 24;

1568 fontaine a loeneaulx Ve 11;

1604 a la corne de loulneu My 2;

1612 a voye de loneau Ve 39;

1713 lonay Ve 47;

Cad. « loneux » H 23; « pré de loneux » H 32; « loneux »

L 43; « voye de lonneux » L 86; « chemin en

loneux » L 99; « hé de lonay » Ma 34; etc.

Très souvent, le *l* est suivi d'un *h* qui est, lui aussi, inorganique :

1562 en lhoun Ve 24;

1628 le preiz à lhonne Ve 37 —

1521 a lhoneux L 85;

1548 lhoeneux Ve 7;

1563 en lhonnice, w. è *l'ônis'* L 26;

(1) Certains lecteurs songeront peut-être à voir dans *bêl* l'adj. 'bel', avec *l* conservé devant initiale vocalique, mais dans ce cas, n'aurait-on pas *bêl*, avec è bref, comme en français dans 'bel homme' par ex. ?

- 1611 le boiex de lhonneux, w. *bwès d' l'ôneû* L 107;  
 1613 alle croix a lhonneux H 53;  
 1623 en lhonneux L 109;  
 1632 en lhonis, w. *è l'ônîs'* L 14;  
 1633 la commune de lhonneux L 94;  
 1680 a la roche devant lhonneux L 106;  
 Cad. « lhonneux » H 8; « lhon(n)eux » H 54; « tige à lhonneux » H 62; « lhonneux, loneux » L 15; « en lhonneux » L 44; « lhonneux » L 62; etc.

7.5. Dans le cas du *s*, les choses ne se présentent pas toujours d'une façon aussi simple. Voici les formes que nous avons relevées :

#### *F. simples*

- 1528 ens zoene de Jamangne H 53 (Marchin);  
 1589 la petite zone My 4 (Bellevaux-Ligneuville);  
 1599 en zone, 1600 en zone, 1650 ès zones L 114 (Louveigné);  
 1688 en ld. la zone My 2 (Mont ?);  
 Cad. « dans la zône », « à la zone » H 66 (Comblain-Fairon);  
 « à zônes » Ma 14 (Grandhan);  
 « au ry de zône » B 19 (Noville);  
 w. *wêde, vôye d'ègzône* : 1417 en gomosoine, 1626 alle voie d'exonne L 94 (Ayeneux);  
*èl zône* : L 116 (Comblain-au-Pont);  
*èl zône* : 1639 outre le zoene, le soenne, en soene;  
 1744 en ld. elsolnes; plan Popp sur les aunes Ve 39 (La Gleize).

#### *F. dérivées*

- 1547 le riwetea de sonette W 42 (Kemexhe);  
 1563 a sanettes W 16 (Crisnée);  
 1566 â soonexhon, 1576 en sonexhon, 1584 â soenxhon, w. *âs-onhons* L 79 (Beyne-Heusay);

- 1580 solsoneux L 113 (Sprimont);  
 1591 en sonnette W 42 (Kemexhe);  
 1631 lieu appelé sonnette, 1648 en sonnette W 56 (Fexhe-le-Haut-Clocher);  
 1637 au paxhis des zonnea H 33 (Éhein);  
 1729 fosse et ouvrages de zonnechon, voynes de zonnexhon L 79 (Beyne-Heusay);  
 1793 au sonai, w. *às-ônès* Ve 37 (Francorchamps);  
 Cad. « aux zonais » H 66 (Comblain-Fairon); « sur le zonet », « derrière le — » Ne 39 (St-Pierre); « fond de zonois » Ne 53 (Sensenruth); « les sonelles » Vi 38 (St-Mard).

Dans la majorité de ces formes, il ne fait pas de doute que l'agglutination est aussi un fait graphique. Le *s* (souvent représenté par la sonore *z*) qui s'est soudé à l'initiale vocalique de « aune » et de ses dérivés, provient, soit de l'article défini plur. « les » : Cad. « les sonelles » Vi 38 = \**lès-ônèles*, soit de ce même article contracté avec « en », « de », « à », ou venant après « sur » :

— « en + les », w. *ès*, prononcé [èz] devant voyelle :

- 1528 ens zoene de Jamangne (1529 ens oelnes) H 53;  
 1599 et 1600 en zone ( $\pm$  1600 ès olne, 1621 en oulne... la t. ès oulne), 1650 ès zones (1674 la t. ès olnes) L 114 = \**ès-ônes*;  
 1591 en sonnette W 42;  
 1631 sonnette, 1648 en sonnette W 56 = \**ès-ônètes*. La graphie *en(s)* équivaut vraisemblablement au w. *è*; comp. fr. *enclos*, w. *èclôs*.

— « de + les », w. *dès*, prononcé [dèz] devant voyelle :

- 1547 le riwetea de sonnette W 42;  
 1637 au paxhis des zonnea H 33;  
 1729 fosse et ouvrages de zonnechon, voynes de zonnexhon L 79;

Cad. « fond de zonois » Ne 53;

Cad. « au ry de zône » B 19.

Pour la forme de 1637 au moins, on ne peut douter qu'il faille prononcer *dès-ônés*, et sans doute en est-il de même dans les autres cas.

— 'à + les', w. *às, âs*, prononcé [âz], [âz] devant voyelle :

1563 a sanettes W 16;

1566 â soonexhon, 1576 en sonexhon..., w. *às-onhons* L 79;

1793 au sonai, w. *às-ônês* Ve 37;

Cad. « aux zonais » H 66;

Cad. « à zônes » Ma 14.

— 'sur + les', w. *so lès* :

1580 solsoneux L 113 = \**so lès-ôneûs*, devenu *so l's-ôneûs* (à L 114) par élision de l'art.; comp. *duzeû l's-ônês*, *è pré è l's-ônês* et *è l's-ôneûs* à Sart-lez-Spa [Ve 34], *duzeû l's-ônês* (1559 desseur les oyneal) à Fosse [Ve 46] (1);

Cad. « sur le zonet » Ne 39.

Mais le phénomène prend un aspect plus complexe dans les exemples suivants :

1589 la petite zonne My 4 (Bellevaux-Ligneuville);

1688 en ld. la zone My 2 (Mont ?);

Cad. « dans la zône », « à le zone » H 66 (Comblain-Fairon);

w. *wède, vôte d'ègzône* : 1417 en gomosoine, 1626 alle voie d'exonne L 94 (Ayeneux);

*èl zône* : L 116 (Comblain-au-Pont);

*èl zône* : 1639 outre la zoene, la soenne, en soene;

1744 en ld. elsolnes; plan Popp sur les aunes Ve 39 (La Gleize).

(1) Sur l'élision de *è lès* en *è l's* dans la région verviétoise, cf. El. Legros, DBR 17 (1960), p. 25.

Comment justifier la présence du *z* (*s*) dans ces *zone* dont aucun, du moins en apparence, ne porte la marque du pluriel? *Zône*, qui est traité comme un substantif fém. sing. (voyez *èl* = 'dans la' devant cons.), représente-t-il bien le mot 'aune'?

Dans sa *Top. de La Gelize*, 1937, p. 335, L. Remacle était assez perplexe. Il expliquait *zône* comme « un terme emprunté du français, mais avec une signification difficile à préciser ». L'énigme a été résolue par J. Haust (1). Dans le BTD 14 (1940), p. 312, note 1, il reconnaît dans le ld. de La Gleize un représentant d'*alnus* et propose d'interpréter la forme de 1744 *œlsolnes* par *è lès-ônes* 'en les aunes'; « ne comprenant plus l'expression, dit-il, on l'écrit aujourd'hui *èl zône* » (2).

Cette explication, telle qu'elle est présentée, appelle certains compléments. J. Haust ne précise pas que l'article *lès*, dans *è lès*, a dû s'abrégier en *l's* (*è lès-ônes* → *è l's-ônes*). Mais la difficulté principale n'est pas là. Elle concerne le doublet analytique de *èzès* (*è lès* 'en les, dans les').

*È lès* « tel quel n'existe qu'à Verviers et autour de Verviers (Limbourg, Jalhay, Sart-lez-Spa...) », où ÉL. Legros (*La concurrence de 'en' et 'dans' en wallon*, DBR 17, 1960, p. 23) a relevé dans le langage courant *è lès mâ(n)hons* (ou *mâhons*), *è lès manèdjes* (3). A La Gleize, par contre,

(1) Auquel s'est rallié L. Remacle dans les *DRo*, p. 339 et son récent article, *Contaminations ...*, 1978, p. 303, note 3.

(2) Cette façon d'écrire remonte à 1639 pour le top. de La Gleize, et plus haut encore, à 1589, pour celui de Bellevaux-Ligneuville.

(3) « Les exemples, dit El. Legros, *ibid.*, en sont particulièrement nombreux en toponymie ». Parmi tous ceux qu'il énumère (*è lès D'râ-ichamps*, *è lès wênes* à Verviers; *è lès doû-fonds* à Cornesse; *è les bossènes*, *è lès coyâdes* à Bilstain; *è lès fagnoûles* à Henri-Chapelle; *è lès platés* à Sart-lez-Spa, etc.), on retiendra surtout *è l's-émés* à Limbourg et *è l's-Ernoteprés* à Jalhay où le groupe *è lès*, devant voyelle, s'est réduit à *è l's-* (Comp. le ld. de Sart-lez-Spa *è l's-ôneûs* que nous avons cité plus haut). L'attestation la



'en les, dans les' se dit *èzès* (< *intus in illos*) (1); comment, alors, à cet endroit, a-t-on pu avoir le top. *è lès-ônes* → *è l's-ônes*?

Él. Legros, *ibid.*, p. 27, rapproche *è l's-ônes* d'un autre ld. de La Gleize : *è l's-abatous fas* (concurrent d'*èzès-abatous fas* 'dans les fagnes abattues?') que L. Remacle, *La Gleize*, p. 42, expliquait par « la décomposition arbitraire de groupes comme *vè l's-abatous fas* en *vè l'za—* ». Puisqu'on ne trouve pas *è lès* dans le langage courant mais seulement dans les ld., on pouvait évidemment songer à chercher l'origine du (*è l'z—*) dans le domaine toponymique : la tendance des top. à se figer a entraîné de fausses interprétations (3). Mais pourquoi ne pas retourner l'argument et voir justement dans des ld. du type *è l's-abatous fas*, *è l's-ônes* de La Gleize, mais aussi de Comblain-au-Pont [L 116] *èl zône*; Comblain-Fairon [H 66] « à la, dans la zone » cad.; Bévercé [My 2] 1688 « la zone »; Bellevaux-Ligneuville [My 4] 1589 « la petite zone » — également situés dans la zone du w. mod. *èzès* — des traces de la coexistence ancienne de 'ens ès' et de 'en les'? On aurait eu, dans toutes ces communes, *è lès-ônes* 'en les aunes' → *è l's-ônes* comme J. Haust le pensait (3). On pourrait partir aussi, plus simplement encore, de l'explication d'E. Renard,

plus ancienne qu'El. Legros relève, remonte à la 1<sup>re</sup> moitié du 16<sup>e</sup> s. : 1533 « en les vaiieaux » (= *è lès wèyès*) à Jalhay (p. 419).

(1) Cfr *ALW* 2, 36b : L. REMACLE, *Syntaxe* 1, p. 109 — Voir aussi les n<sup>o</sup> top. de La Gleize : *èzès-áz'lères* (p. 273), *èzès bates* (p. 274), *èzès briyeûs* (p. 276), etc.

(2) Le phénomène est fort répandu; cfr L. REMACLE, *Syntaxe* 1, 1952, p. 133, et El. LEGROS, *op. cit.*

(3) Cette façon de voir les choses ne peut convenir, semble-t-il pour le top. d'Ayeneux [L 94], *wède, vòye d'ègzône*. Selon J. Haust, *BTD* 14, p. 312, « l'origine doit être recherchée dans ce texte de 1417 : terre qu'on dit en *gomosoine*; *ègzône* = *è g(om') zône*, *è g(on) zône*, composé de *gummunds* + *aunes* ». Si la proposition étymologique est exacte, le *s* → *z* viendrait du déterminant *Gummunds* (avec *-s*); on devrait alors décomposer *wède, vòye d'ègzône* en w., *vòye d'è* (= 'de en') *g'z/ône* (ou *ônes*?).

*Top. Louveigné* [L 114], p. 200 : 1599 « en zone », ± 1600 « ès olne », 1621 « en oulne... ès oulne ». — « De ès-ônes (= dans les aulnes), on a tiré le sing. \*zône; comp. èl ziyète : 1616 ens yette, 1670 elle siette » (1). Pour que cette solution soit plausible, il faut que la tournure \*ès-ônes (*in illos alnos*) se soit maintenue jusqu'à l'époque où apparaissent les premières attestations de l'agglutination du z. Or, précisément, si les premières traces de ce phénomène remontent à la fin du 16<sup>e</sup> s. au moins (1589 My 4), on a encore « ens yette » en 1616. En conclusion, il semble donc que la dernière explication ne rencontre pas d'objection chronologique.

## 8. Problèmes graphiques.

Avant de terminer l'étude du mot « aune », il nous faut encore examiner quelques problèmes graphiques.

8.1. Le premier se rapporte au *h* inorganique dont nous avons déjà parlé à propos du groupe *lh-* (ex. *olhoune*, *olhoneux* : cfr 7.4.) (2). Citons encore :

- 1377 honeur, w. è l'ôneâ Ve 33;
- 1565 en la fosse d'honeux L 90;
- 1570 le prez dit honnez (1574 a pre dez onnez) Ne 22;
- 1587 preit d'holneux L 113;
- 1600 l'aizemence dhoneux L 94;
- 1713 haulnois Ne 9 ...

En général, dans les formes du domaine liégeois, le *h*

(1) En fait, \*zône, comme on vient de le voir, est la notation purement phonétique de *-s-ônes*. La remarque vaut pour *ziète* que l'on doit transcrire (*è l'*)*s-iyètes*; comp. *o l's-iyètes* 'dans les filettes' à Wibrin [B 13], cité par El. Legros, *op. cit.*

(2) Voir déjà J. Haust, BTD 14 (1940), p. 315, qui cite le NF *Lhon(n)eux*, prononcé *l'ônæ*.

doit être purement graphique (1). Il indique peut-être le rattachement populaire à une autre famille qu'*alnus*, mais laquelle? J. Herbillon a relevé des exemples analogues à l'initiale (vocalique) des top. : Oleye [W 8], w. *olé*, 1198 (cop.) « Holleh »; Omal [W 51], w. *oûmâl* : 1237 (or.) « Humale », 1293 (cop. 14<sup>e</sup> s.) « Humale » (BTD 45, pp. 119-120). Comp. *oharaine* 1314, lg. *arin.ne*, etc., J. HAUST, *Étym.*, index, p. 348; God. *é l* (var. *hé*). On peut ajouter qu'il a existé en ancien picard des formes *ohonnel* 'aune' (Lille 1369) et *ohonnaux* (1369), *ohonnaus* (1373) (FEW 15<sub>1</sub>, 14 b + note 5). Il semble cependant que, dans certaines régions et dans certains cas, la consonne a pu avoir une valeur réelle. C'est ainsi que J. Haust a noté à Anloy [Ne 31] pour le nom commun 「aune」, *lâ hõnê* (q. 39). C'est assurément là une forme étrange; elle s'explique peut-être par le flottement qui affecte l'*h*- initial authentique dans la région (cfr ALW 1, c. 50).

8.2. Le second problème est plus curieux. Il concerne 10 formes en *-uc(h)e*, *-usse* qui apparaissent dans la tradition graphique de dérivés en *-iciu* dont la plupart contiennent 「aune」 et sont aujourd'hui en *-is'*.

1<sup>o</sup> Région liégeoise :

- 1342 sour le tier de loneluche, w. *è l'õnis'* L 14,
- 1350 en auluche,
- 1439 a thier d'ailuche,
- 1445 en thier d'aluche,
- 1498 en auluche, auluce, w. *èn-õlisse* L 22 —
- 1510 desseur laluche,
- 1510 en fons de loluche, w. *è l'õnis'* L 26 —

(1) La chose paraît prouvée par l'élision de la prép. *de* en 1565, 1587 et 1600.

1522 (cop. fin 18<sup>e</sup> s.) en font des auluche,  
 1522 (cop. fin 18<sup>e</sup> s.) en plains des auluche L 22.

2<sup>o</sup> Région gaumaise :

Cad. « l'aulusse » Vi 46.

La présence du *-u-* étonne (1), car le suffixe lat. *-iciu* donne normalement *-is'*, ou *-i*, dans les deux provinces de Liège et de Luxembourg. On observe cependant un phénomène analogue avec le même suffixe, mais avec le nom d'un autre arbre, le « saule ».

Dans le sud de l'arrondissement de Marche, à Masbourg [Ma 48], on a relevé, à côté de 1711 « saucy », w. *o sóci*, une forme avec *-u* : 1777 « au thier de sausu » (*Top.*, pp. 259 et 290). Nous avons encore là affaire à une graphie. Mais dans le sud de la région chestrolaise et de la région gaumaise, il existe plusieurs formes en *-u(s)* appartenant à l'usage oral :

- Ne 39 *o saussu* : 1633 pré au saulcy, 1684 pré des saucy /  
*ou saussu* : 1620 champ sur le sasis, 1787 sur le  
 saussu ; Cad. « sur le saussus » (Saint-Pierre, L. Hector, p. 281) ;  
 Vi 16 Cad. TP « au sauçu », D « le saussus » (Habay-la-V.) ;  
 Vi 23 Cad. « saussus » (Étalle) ;  
 Vi 32 Cad. « sausu » (Villers-la-Loue) ;  
 Vi 33 1673 au sausus (Èthe ; J.-L. Laurent, p. 104) ;  
 Vi 34 Cad. « au saussu » (Saint-Léger) ;  
 Vi 37 *au sóssu* : 1775 au sausy (Dampicourt ; A. Bernard,  
 p. 171) ;  
 Vi 39 Cad. « l'enclos saussu » (NP ? à Latour) ;  
 Vi 40 Cad. « au saussu » (Bleid) ;

(1) Notons aussi que les graphies ont toutes *l* au lieu de *n*, et cela depuis le 14<sup>e</sup> s.

- Vi 41 1741 au sausy, 1758 au sausu, 1764 au sausus (Mussy-la-Ville; Ph. Rolin, p. 80);
- Vi 44 *o sôssu* : 1711 sur saussu, 1737 a saussu, 1738 dessus saussu, 1746 dessus sausut, 1750 dessus sausu, 1751 a sausus, 1768 au devient de sausu, 1769 a saussus (Lamorteau; A. Bernard, p. 75);
- Vi 45 *o sôssu* : 1695 prez dict a sausus, 1748 sausus, 1769 a sausue (Harnoncourt; A. Bernard, p. 107);
- Vi 46 Cad. « saussu » (Ruelle; comp. « l'aulusse »).

Pour situer exactement le phénomène, il est intéressant de noter que un *-is'* est aussi passé à *-us'* à La Gleize [Ve 39] dans le langage courant : 「saucisse」 = gl. *sâçusse*, attesté dans les DRo, p. 351, au début du 18<sup>e</sup> s. : une livre et demys de *osâçus*. Et chose curieuse, dans la même localité, on observe le phénomène inverse dans le nom de personne *Paulus'* qui est devenu *Paulis'* : 1627 *oPaulus* d'Andrimont → 1723 *oPaulis* d'Andrimont (*La Gleize*, p. 240).

On a là un ensemble de faits dont certains se situent sur le plan graphique, d'autres sur le plan oral. Nous ne voyons pas comment il faut les expliquer, mais on peut se demander si l'alternance *i/u*, devant *s*, n'est pas due à l'articulation sifflante de cette consonne.

8.3. Le troisième et dernier problème qu'il reste à examiner est posé par les attestations suivantes :

- 1573 (cop.) osne, 1595 az osnes My 2 (Bévercé);
- 1578 (cop.) le gros osneux (id.);
- 1624 alle voie de losneau Ve 39 (La Gleize);
- 1631 aux crawez osneaux Ve 38 (Stoumont);
- 1682 les bouts des ausnois Vi 40 (Bleid);
- 1713 en losneux Ve 47 (Lierneux) — en outre, avec le nom commun, 1648 un groz osneaux (DRo, p. 292).

Ces formes avec *-s-* sont peu nombreuses et, de surcroît, relativement récentes (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.). Elles méritent toutefois qu'on s'y attarde un instant parce que, récemment, dans le *Trésor de la langue française* (t. 3, 1974, pp. 929-930), on a voulu tirer parti de la présence du *-s-* dans la forme d'ancien français, env. 1200 °*ausne* 'bois d'aune (matière)' (*Escoufle* 5222), pour justifier le croisement de *alnus* avec \**alisa*.

Cette façon de voir les choses a immédiatement été rejetée par L. Remacle (1). On peut en effet, d'après lui, « abandonner sans crainte l'hypothèse d'une contamination du mot latin par le frq. \**alisa* » pour deux raisons :

1<sup>o</sup> « A la fin du 12<sup>e</sup> s., le *s* n'était plus sensible devant consonne dans les parlers de France (sauf au nord-est et dans la région des Vosges), et il avait probablement disparu plus tôt devant la consonne *n* [...] ».

2<sup>o</sup> « La tradition graphique de «aune» et de ses dérivés, notamment «aunoi, aunaie», en toponymie ne laisse apparaître l'*s* que rarement et tardivement ». Sur plus de 60 attestations — « dont beaucoup datent d'avant 1200 » — relevées par A. VINCENT, *TF*, pp. 237 b et 249 b, M. GYSELING, *Top. Woord.*, pp. 82-83, A. DAURAT et Ch. ROSTAING, *Dict. des noms et lieux de France*, p. 20, L. Remacle n'a recueilli que 3 formes avec *-s-* :

1192 °*maularusnum* (Malannoy, dans le Pas-de-Calais; VINC.);

1212 °*ausnoit* (Aulnoye-Aimeries, dans le Nord; Gyss.);

1238 °*ausnoi* (Aulnoy, dans le Nord; VINC.).

Nous en avons découvert d'autres encore dans les départements du Nord et de l'Oise. Cinq au 13<sup>e</sup> s. :

(1) *Contaminations ...*, pp. 304-306.

- ± 1200 *ausneis*, 1220 *ausney* (Anneux; Gyss., p. 60)(1);  
 1211 del *ausnoi*, 1225 del *ausnoit* (Lannoy-du-Nord;  
 Gyss., p. 595);  
 1272 a bele *ausne* (E. LAMBERT, *Top. Oise, Amiens*,  
 1963, p. 66).

Une, deux siècles plus tard, dans la Marne :

- (1120 alnetum) 1459 *asnet* (Annet-sur-Marne; STEIN,  
*Dict. topogr.*, p. 5)(1).

Ces nouveaux exemples n'infirmement pas les conclusions de L. Remacle. Loin de là. Ajoutés à ceux des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. que nous avons cités plus haut, non seulement ils « permettent de considérer l's de *ausne* (env. 1200) comme graphique », mais ils contribuent à montrer qu'il y a eu, dans tout le domaine gallo-roman (2), une tradition de l's graphique dans le mot 「aune」 (3).

Cette observation est corroborée par le fait qu'il existe aussi des formes avec -s- dans la tradition ancienne de l'homonyme du nom d'arbre, *aune* 'mesure de longueur' (germ. \**alinō*, FEW 15<sub>1</sub>, 13-14), et que ces formes n'ont jamais paru faire difficulté à personne. Pour ce dernier mot, on trouve des attestations avec -s- dans le Godefroy 8, complément, 85 b, pour le simple :

- 1457 Pour six *ausnes* et demy de blanquet [ : étoffe de laine blanche ou flanelle ... cfr 1, 656];

(1) Pour Dauzat et Rostaing, Anneux et Annet ne remontent pas au lat. *alnus*, mais au gaul. *ana* 'marais' (cfr *Dict.*, p. 18). Cette interprétation ne s'accorde pas avec la tradition graphique.

(2) Le FEW 15<sub>1</sub>, 15a cite aussi une forme de l'anc. franco-prov. *ausnei* Gir Rouss.; cfr L. REMACLE, *op. cit.*, p. 306, note 5.

(3) Voir encore dans la région picarde : 1286 es *ausnois*, 1636 a l'*ausnoy* du sartaneau, 1723 jusqu'à l'*ausnois* annale Mo 9 (Neufvilles, BTD 11, p. 118) — 1527 l'aulnoit Jean *Delasnoit* To 99 (Wiers; BSLW 59, p. 122). — Cette tradition a peut-être été favorisée dans le cas de 「aune」 par l'existence de mots comme *asne* 'âne' (cfr J. HAUST, *Médecinaire liégeois du 13<sup>e</sup> s.*, 1941, p. 156), *chasne* 'chêne', *frasne* 'frêne'.

13<sup>e</sup> s. Et que tout cil ki voelent °ausner quel cose ke ce soit ne puissent °ausner d'autre °ausne ke de celi ki est enseigne de l'ensagne des eskievins;

dans le FEW 15<sub>1</sub>, 14 a, pour les dérivés (1) :

Anc. fr. °ausnée 'longueur d'une aune' (ca. 1270);

Anc. pic. °orausner 'auner de nouveau' (Arras, 14<sup>e</sup> s.);

mais aussi dans le TLF 3, 1974, p. 935 b, qui invoquait précisément, pp. 929-930, un croisement de *alnus* avec \**alisa* :

2<sup>e</sup> moitié 13<sup>e</sup> s. °ausnee « la longueur d'une aune » (Gaufrey) (2).

Cette identité des graphies paraît bien montrer que s est graphique dans *aune*, nom d'arbre, comme dans *aune*, nom de mesure.

(1) Le FEW 15<sub>1</sub>, 13b donne, pour le mot simple, la graphie °asne (Soignies 1437, DBR 14, 119). En fait, cet °asne désigne, dans les *Textes d'archives sonégiennes* [SI] d'Edm. ROLAND, le nom de l'arbre 'aune'; le contexte où le mot apparaît ne permet pas d'en douter: pour III quartrons de peils [: pieux] °d'asnes qui servit ont a hourder [: maçonner grossièrement] 1457-58; cfr aussi t. 14, pp. 119-120 : pour XXIII gros bolies [: bouleaux] et °asnes 1456-57; t. 15, p. 110 : pour amener pels °d'asne dou bos de Nauste 1424-25.

(2) Cet ex. est repris à TOBLER 1, 676 qui donne encore, col. 677 : mieux qu'°ausner ne savent drapier G Gui I, 6938.